

## **Liste des abréviations**

**APU** : Administration Publique

**BEP** : brevet d'études professionnelles

**BIT** : bureau international du travail

**CAP** : certificat d'aptitude professionnelle

**CDD** : Contrat à Durée Déterminée

**CEP** : Conventions Education Prioritaire

**CMU**: couverture maladie universelle

**DGE**: Direction Générale de l'Economie

**DGI**: Direction Générale de l'Impôt

**IBS**: Impôt sur les Bénéfices des Sociétés

**IDE**: investissements directs étrangers

**IDH**: indice de développement humain

**IHSP**: institute for Health and Social Policy

**INSEE**: Institut national de la statistique et des études économiques

**IR**: impôt sur le revenu

**IRCM**: Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers

**IRSA**: Impôt sur les Revenus Salariaux et Assimilés

**IS**: Impôt sur les sociétés

**ISF**: L'impôt de solidarité sur la fortune

**JIRAMA**: Jiro sy rano malagasy

**OCDE**: Organisation de coopération et de développement économiques

**OMC**: Organisation mondiale du commerce

**ONU** : organisation des nations unies

**PED**: Pays en développement

**PIB**: produit intérieur brut

**PNUD**: Projet des Nations unies pour le développement

**RMI**: revenu minimum d'insertion

**RSA:** revenu de solidarité active

**TFT:** Taxe forfaitaire sur les transferts

**TIPP:** La taxe intérieure sur les produits pétroliers

**TPS:** taxe sur les produits

**TVA:** taxe sur la valeur ajoutée

**UNICEF:** The United Nations Children's Fund

**WGI :** Worldwide Governance Indicators

# Sommaire

<b>Remerciements .....</b>	i
<b>Liste des abréviations .....</b>	ii
<b>Introduction.....</b>	1
<b>Partie I : la réduction des inégalités à l'aide de la politique fiscale.....</b>	3
<b>Chap. I : les manifestations des inégalités.....</b>	4
1- identification des inégalités économiques.....	4
2- Mesure des inégalités économiques.....	7
3- identification des inégalités sociales .....	11
<b>Chap. II : les théories des inégalités.....</b>	15
1- Rawls et la théorie de la justice.....	15
2- Pierre Bourdieu et la théorie de la reproduction.....	16
3- Raymond Boudon et la démocratisation de l'enseignement.....	17
4- La théorie de la segmentation du marché du travail.....	17
<b>Chap. III : L'Etat et la réduction des inégalités.....</b>	19
1- la notion de redistribution.....	19
2- les objectifs de la redistribution.....	20
3-les instruments de la politique de redistribution des revenus .....	21
<b>Chap. IV : insuffisance de la politique fiscale.....</b>	24
1-les caractéristiques du système fiscal malgache .....	24
2-le problème du système fiscal malgache.....	27
3-structure fiscale de la DGI.....	29

<b>Partie II : L'Etat face à l'évolution des inégalités.....</b>	<b>32</b>
<b>Chap. I : évolution actuelle des inégalités.....</b>	<b>33</b>
1- la remontée des inégalités de revenu.....	33
2- évolution du chômage.....	34
3- Les inégalités sont cumulatives.....	36
<b>Chap. II : les alternatives à la politique fiscale .....</b>	<b>37</b>
1-Les protections sociales .....	37
2- le financement des protections sociales .....	38
<b>Chap. III : limite de la politique de redistribution.....</b>	<b>42</b>
1-Le poids des prélèvements obligatoires.....	42
2-Les systèmes de protection sociale en question.....	44
3-L'ouverture des services publics à la concurrence.....	44
<b>Chap. IV : Conséquences de la persistance des inégalités.....</b>	<b>46</b>
1. Elle ralentit la croissance économique.....	46
2. Elle engendre des problèmes sanitaires et sociaux .....	47
3. Elle génère l'instabilité politique .....	48
4. Elle entraîne l'aggravation des inégalités sociales, particulièrement parmi les enfants.....	49

<b>Chap. V : Rôle de l'Etat suite à l'évolution des inégalités .....</b>	<b>51</b>
1. 1-Trouver un juste équilibre entre équité et croissance.....	51
2. Mettre l'équité au centre de l'agenda du développement .....	52
3. Assainissement budgétaire.....	53
4. le programme d'investissement public.....	54
5. la lutte contre la discrimination.....	57
 <b>Conclusion.....</b>	 59
 <b>Listes tableaux et graphiques.....</b>	 iii
 <b>Bibliographies.....</b>	 iv

## **Introduction**

L'Etat, en tant qu'institution, doit remédier aux dysfonctionnements du marché et assurer l'équité sociale. Ce rôle de l'Etat suscite beaucoup de débat dans les différentes écoles de pensée économique. Certains auteurs optent à une intervention de l'Etat dans l'économie, d'autres affirment qu'il doit rester à sa fonction régaliennes : la justice et la défense. En tout cas, l'intervention de l'Etat se justifie à cause de l'existence d'un trait commun dans la société : les inégalités.

L'histoire du développement des sociétés démontre déjà la persistance de ces inégalités. Certains se développent plus vite que d'autres. En d'autre terme, les inégalités se concrétisent par l'existence des riches et des pauvres et cette affirmation est valable au niveau de la nation qu'au niveau individuel. Il y a des pays riches et des pays pauvres ; il y a des individus riches et des individus pauvres. Mais la notion d'inégalité ne se limite pas simplement par l'existence des riches et des pauvres, elle se développe sur une dimension très large, en particulier : dans le domaine économique et sociale.

Dans la plupart de tous les pays, les inégalités ont progressé et de nouvelles inégalités se sont apparues alors que ces sociétés ont placé l'égalité au centre de leur discours. En général, la réduction des inégalités s'effectue à travers la politique fiscale de l'Etat, ce qui nous amène à nous poser la question principale suivante:

- La politique fiscale suffit-elle pour réduire les inégalités, notamment dans le cas de Madagascar ?

Répondre à la question posée précédemment nécessite de soulever deux grands points :

- le premier concerne : la réduction des inégalités à l'aide de la politique fiscale. dans cette partie, on insiste sur la manifestation des inégalités économiques et sociales, les différentes théories concernant les inégalités et la politique de redistribution ;

- la deuxième partie est consacrée aux autres méthodes que l'Etat met en œuvre pour la réduction des inégalités. On étudie ici l'évolution des inégalités dans le temps et les mesures prises par l'Etat par rapport à ces évolutions.

Ce travail peut contribuer à cibler les objectifs de développement, notamment la réduction de la pauvreté ou la bonne gouvernance.

Rapport-Gratuit.com

## **Partie I : la réduction des inégalités à l'aide de la politique fiscale**

L'écart entre les riches et les pauvres s'est creusé dans la plupart des pays du monde. Cette situation soulève des difficultés économiques, politiques et éthiques dans une économie en pleine mutation<sup>1</sup>. Ces inégalités constituent un débat très dynamique dans la science sociale. Dans cette partie, on va expliquer le caractère multiforme des inégalités. On montrera que le niveau et l'évolution des inégalités sont liés à des facteurs multiples : origine et appartenance sociale, formation, accumulation patrimoniale, genre, génération... cette partie permet aussi de distinguer les inégalités économiques et sociales<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup>Réunion ministérielle de l'OCDE, *Lutter contre les inégalités*, Forum, Paris, 2 mai 2011

<sup>2</sup> Sciences économiques et sociales. Terminale ES enseignement spécifique. Thème n°1, *justice sociale et inégalités*. Juin 2012 ; page 1

## **Chap. I : les manifestations des inégalités**

Ce chapitre étudie les principales évolutions des inégalités économiques et sociales. En effet, l'approche économique s'intéresse sur la répartition des ressources monétaires, l'approche sociologique est le prolongement de la réflexion sur la modalité de la construction sociale des inégalités<sup>3</sup>.

### **1- identification des inégalités économiques**

Les inégalités spécifiquement économiques traduisent un partage inégalitaire des richesses et correspondent à toutes les différences de revenus et de patrimoine entre individus ou groupes sociaux<sup>4</sup>.

#### a) l'inégalité de revenu

Une inégalité est définie comme l'accès différentié à des ressources rares. L'inégalité de revenu est concrétisée par la différence des salaires entre les travailleurs. A l'origine des revenus distribués dans l'économie se trouvent la valeur ajoutée dégagée par les entreprises, les Etats. La formation des revenus est liée aux différents modes de participation des agents économique aux processus de production.

Si on se réfère aux théories du salaire, il résulte de la confrontation de l'offre et de la demande de travail selon les néo-classiques. Pour les néo-keynésiens comme Kaldor et Kalechi, le salaire résulte des rapports de force entre travailleur et entrepreneur. Son niveau ne dépend pas uniquement des conditions sur le marché de travail mais aussi du volume de l'activité (niveau de l'investissement, niveau de la production).

Avant impôt et transfert, la dispersion des revenus s'explique surtout par la situation sur le marché. L'inégalité de revenu avant impôt résulte donc de la dispersion du salaire car ce dernier peut être calculé de différentes manières d'où :

- le salaire au temps : par heure, par jours, par mois...

---

<sup>3</sup> Sciences économiques et sociales. Terminale ES enseignement spécifique. Thème n°1, *justice sociale et inégalités*. Juin 2012

<sup>4</sup> Sciences économiques et sociales. Terminale ES enseignement spécifique. Thème n°1, *justice sociale et inégalités*. Juin 2012, page 2

- le salaire au rendement : salaire calculé en fonction des tâches accomplies. Ceci dépend de la qualification et des aptitudes du travailleur. Le salaire dépend de la dotation des agents économiques en facteur de production.

De plus, les revenus primaires ne sont pas entièrement disponibles pour le bénéficiaire. D'où la notion de « revenu disponible ». Les administrations publiques prélèvent les impôts et les cotisations sociales sur les revenus primaires et le reste constituent ce qu'on appelle revenu disponible. C'est un indicateur très important dans la détermination des inégalités de revenu. Il détermine les possibilités de consommation des ménages.

En outre, les revenus primaires se divisent en trois grandes catégories :

- le revenu du travail : les salaires ;
- le revenu du capital : intérêt, dividende ;
- le revenu mixte indépendant : les bénéfices.

Récemment les revenus du travail ont augmenté moins vite que le revenu du capital. Or la part du revenu du capital joue un rôle accru. Le revenu du capital est à la fois sous-estimé et surestimé :

- sous-estimé car la plupart des études omettent de prendre en compte l'appréciation du capital
- surestimé car dans la mesure où l'inflation érode la valeur des actifs monétaires, c'est le taux de rendement déduit de l'inflation qu'il faut prendre en compte.

Mais les revenus du capital sont perçus par les riches. Les intérêts et les dividendes sont plus importants en termes de somme que le salaire proprement dit. Ce qui accroît encore plus l'écart entre les riches et le reste de la population.

#### b) l'inégalité de patrimoine

Le patrimoine représente le capital immobilier (maisons, terrains) et capital mobilier (actions, obligations, compte épargne) que possède un ménage. La répartition des patrimoines est encore plus inégalitaire que celle des revenus car l'acquisition de patrimoine nécessite une certaine épargne ou la chance d'un héritage.

c) Les inégalités de niveau de vie

Si l'on veut passer des écarts de revenus aux écarts de niveau de vie, il faut prendre en compte la taille du ménage et sa composition: le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation que représente ce ménage. On sait que les ménages sont de tailles différentes (les nombres de personnes qui la composent). Pour calculer et comparer le niveau de vie individuelle, la taille est un paramètre très important.

Par exemple : un ménage à deux enfants n'aura pas le même niveau de vie qu'un ménage à quatre enfants en supposant que les deux ont le même niveau de salaire de 300.000 Ar

d) La pauvreté<sup>5</sup>

Selon l'usage le plus courant, la pauvreté caractérise la situation d'un individu qui ne dispose pas des ressources réputées suffisantes pour vivre dignement dans une société et son contexte. Insuffisance de ressources matérielles affectant la nourriture, l'accès à l'eau potable, les vêtements, le logement, ou les conditions de vie en général. Mais également insuffisance de ressources intangibles telles que l'accès à l'éducation, l'exercice d'une activité valorisante, le respect reçu des autres citoyens ou encore le développement personnel.

Cette situation non-désirable et génératrice de souffrances touche des personnes isolées ou des groupes, des segments de population dans les pays développés, une proportion importante de la population dans certains pays en développement, et la majorité de la population des pays les moins avancés, en Afrique notamment. Des analyses économiques et des débats portent sur la mesure de la pauvreté, ses causes, et les moyens à mettre en œuvre pour la réduire : économie du développement, aide sociale, contrôle des naissances, etc.

Les termes misère, précarité sont généralement des termes voisins ou connexes de la notion de pauvreté. La pauvreté, prend un sens différent, voire vertueux, dans un contexte religieux ou spirituel. Ainsi le vœu de pauvreté dans des ordres catholiques, défini comme la volonté

---

<sup>5</sup> [www.wikipédia.com](http://www.wikipédia.com)

d'être plus libre par la renonciation aux « biens matériels », afin d'être en position optimale d'écoute et de rencontre avec Dieu et le prochain. Charles Péguy a particulièrement insisté sur la différence profonde entre pauvreté et misère. La pauvreté résulte généralement de conditions de départ défavorables (mauvais accès à la formation, santé déficiente,...), et parfois d'accidents (destruction de biens, accident de santé, perte d'emploi, etc.). Mais cela engendre souvent un cercle vicieux. La pauvreté oblige à se loger à bas prix, donc dans des quartiers ayant mauvaise réputation, où il y a peu de travail et une offre éducative dégradée, une criminalité sinon plus élevée du moins plus violente, une prévention médicale moins active, etc. Les chances de trouver un revenu par le travail sont moindres, la tentation plus forte de faire appel au travail illégal (« au noir »), à des sources de revenu illusoires (loteries, paris) ou dangereuses (crime, drogue) ou encore dégradantes (prostitution), les risques d'accidents sont plus importants, et l'exploitation par les mafias, ou groupes organisés, sont des facteurs de désocialisation, voire d'une insécurité à la fois personnelle et globale.

## **2- Mesure des inégalités économiques**

Dans l'étude des phénomènes inégalitaires, toute partition de la population correspond à un parti pris méthodologique qui n'offre pas la même représentation des inégalités. Le choix des inégalités à étudier n'est jamais neutre. Il repose donc toujours sur un jugement normatif. Le choix d'une variable par rapport à une autre peut conduire à donner à une représentation totalement différente de l'évolution d'une inégalité<sup>6</sup>.

Il s'agit ici de s'interroger sur les indicateurs retenus et leurs limites. On retient classiquement deux grandes méthodes. La première consiste à raisonner en termes de disparité en partant de moyennes relatives aux groupes considérés. Mais l'interprétation d'indicateurs moyens pose de nombreuses difficultés. Outre le fait qu'une moyenne ne reflète pas l'hétérogénéité de la catégorie à partir laquelle elle a été calculée, la comparaison d'indicateurs moyens peut être trompeuse. La seconde conduit à étudier la dispersion ou la concentration, c'est-à-dire la façon dont les ressources étudiées se répartissent au sein d'une population donnée.

---

<sup>6</sup> Sciences économiques et sociales. Terminale ES Enseignement spécifique Champ scientifique (Regards croisés) Thème n°1, *Justice sociale et inégalités*, page 2

### a. La courbe de Lorenz et l'indice de Gini

Ils permettent de mesurer la répartition des revenus et du patrimoine

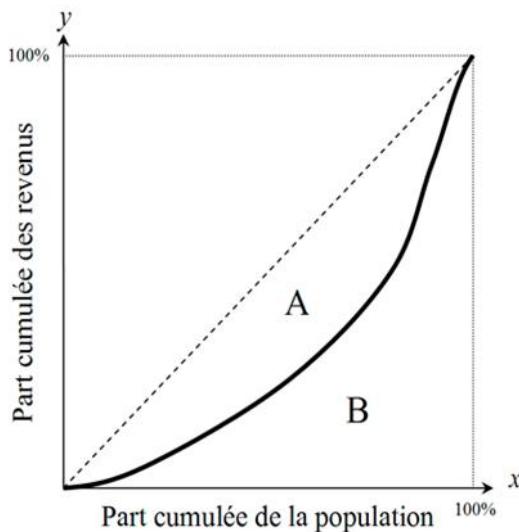
- La courbe de Lorenz

Les courbes de Lorenz sont souvent utilisées pour des études comparatives de distribution. Par exemple : on compare deux distributions de l'année 1995 et de l'année 2000 ; ou la distribution avant et après impôt...

La bissectrice désigne une répartition égalitaire telle que 10% de la population aurait 10% de la grandeur étudiée, 20% de la population aurait 20%....

- plus la courbe de Lorenz s'éloigne de la bissectrice, plus la distribution observée est inégalitaire
- plus la courbe de Lorenz se rapproche de la bissectrice, plus la distribution observée est égalitaire

Fig. 1 : courbe de Lorenz



- l'indice de Gini :

Le coefficient de Gini est une mesure statistique de la dispersion d'une distribution. Le coefficient de Gini est un nombre variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 signifie l'inégalité totale. Ce coefficient est très utilisé pour mesurer l'inégalité des revenus dans un pays.

Il mesure l'écart entre la courbe de Lorenz et la première bissectrice. La concentration des ressources à la main d'une petite partie de la population se vérifie quand cet écart est grand.

Le coefficient de Gini se calcule par rapport à la fonction qui associe à chaque part de la population ordonnée par revenu croissant, la part que représentent ses revenus. Quand la courbe est coudée, cela donne un fort coefficient de Gini :

- si le coefficient est proche de 1, il y a une forte disparité.
- si la courbe de Lorenz est confondue avec la bissectrice, alors le coefficient de Gini est nul : il y a une répartition équitable.

Ce coefficient s'obtient par la formule de Brown :

$$G = 1 - \sum_{k=0}^{n-1} (X_{k+1} - X_k)(Y_{k+1} + Y_k)$$

Où X est la part cumulée de la population, Y la part cumulée du revenu et G l'indice de Gini

L'indice de Gini ne permet pas de tenir compte de la répartition des revenus.

Interprétation : Si 50 % de la population n'a pas de revenu et l'autre moitié a les mêmes revenus, l'indice de Gini sera de 0,5. On trouvera le même résultat de 0,5 avec la répartition suivante, pourtant moins inégalitaire : 75 % de la population se partage de manière identique 25 % du revenu global d'une part, et, d'autre part les 25 % restants se partage de manière identique les 75 % restants du revenu global.

Les pays les plus égalitaires ont un coefficient de l'ordre de 0,2 comme le Danemark, la Suède, le Japon, la République tchèque... Les pays les plus inégalitaires au monde ont un coefficient de 0,6 comme le Brésil, le Guatemala, la Honduras<sup>7</sup>...

#### b) Les déciles

La division de la population en dix groupes de taille égale donne les Déciles. Le décile inférieur est le niveau de revenu en dessous duquel se situe un dixième de la population, tandis que le décile supérieur est celui à partir duquel on figure parmi le dixième le plus riche. Le décile est l'indicateur de dispersion le plus fréquemment utilisé, il mesure le rapport entre le revenu minimum des 10% de la population la plus riche et le revenu maximum des 10% de la population la plus pauvre. L'intérêt de cet indicateur est de résumer en un chiffre la distribution de la variable étudiée. En revanche, il ne donne aucun renseignement sur la

---

<sup>7</sup> Isabel Ortiz, Matthew Cummins, *l'inégalité mondiale*, UNICEF : politique sociale et économique, Août 2012

distribution entre les deux extrémités retenues. En outre, selon le quantile (ou fractile) choisi, la représentation des inégalités varie sensiblement.

**Tableau n°1 : Distribution des salaires mensuels nets à temps complet en 2009 en France**

Seuil en euros	
D1	1128
D2	1257
D3	1373
D4	1499
D5	1644
D6	1827
D7	2072
D8	2461
D9	3248
Rapport inter déciles (D9/D1)	2,88

*source : INSEE*

Un décile représente 10% de la population. Les déciles sont classés de 1 à 9 en fonction du revenu. Le D1 représente les 10% les plus pauvres de la population, D2 les 10% suivants....etc jusqu'à D9.

Interprétation :

- 1128: les 10% les plus pauvres de la population ont un salaire net mensuel (salaire brut - cotisations sociales salariales) inférieur à 1128 euros par mois, et les 90% restant ont un salaire net supérieur à 1128 euros/mois.

- 1644: représente le salaire net médian en 2009 car 50% de la population avait un salaire net inférieur à 1644 euros mensuels et 50% un salaire net supérieur à cette même somme.

Le revenu médian partage la population en 2 groupes égaux (50%)

- Le rapport inter décile: D9/D1 donne la dispersion des salaires entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres.

- En 2009 les 10% les plus riches gagnaient presque 3 fois plus que les 10% les plus pauvres.

c) l'IDH :

L'indice de développement humain (IDH) est un indice statistique composite, créé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 1990 pour évaluer le niveau de développement humain des pays du monde. L'IDH se fonde sur trois critères majeurs : l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'éducation, et le niveau de vie.

Initialement basé sur une moyenne arithmétique, l'IDH se base aujourd'hui sur une moyenne géométrique. L'objectif est d'éviter qu'un très mauvais score sur l'une des composantes de l'indice puisse être intégralement compensé par un bon résultat sur une autre des composantes. Par ailleurs, le calcul du niveau de vie est désormais calculé à partir d'un logarithme naturel, le PIB par habitant a été remplacé par le revenu national brut par habitant ajusté en parité de pouvoir d'achat, et déplafonné. L'ensemble des formules est publié sur le site du PNUD.

Depuis 2011, la formule suivante est utilisée :

$$\text{IDH} = \sqrt[3]{I_{\text{Vie}} \times I_{\text{Éducation}} \times I_{\text{Revenu}}}$$

où  $I_{\text{Vie}}$ ,  $I_{\text{Éducation}}$  et  $I_{\text{Revenu}}$  sont respectivement les indices de longévité, niveau d'éducation et niveau de vie.

**3- identification des inégalités sociales**

Les inégalités économiques induisent des inégalités sociales multiformes, mais d'autres inégalités sociales qui sont indépendantes du revenu viennent s'y ajouter. De plus les inégalités sociales provoquent à leur tour des inégalités économiques....

a) inégalité entre homme et femme

Au travail: le salaire des femmes est le plus souvent considéré comme un salaire "d'appoint", il peut donc être plus faible;

A la maison : dans la plupart des cas, ce sont les femmes qui effectuent les différentes tâches ménagères, surtout dans les pays en développement.

A l'école: malgré des résultats scolaires meilleurs pour les filles (à tous les niveaux de l'enseignement), les orientations les plus valorisées socialement (série scientifique, classes préparatoires aux grandes écoles) restent, majoritairement, l'apanage des garçons;

**b) inégalité de capital culturel:**

Les inégalités au niveau des pratiques culturelles provoquent des inégalités scolaires.

L'école est publique et gratuite donc accessible à tous également. Pourtant, le genre d'études, leur durée, le niveau de diplôme atteint sont assez nettement corrélés avec l'origine sociale. Les enfants de cadres sont surreprésentés dans les meilleurs lycées et les grandes écoles.

L'exemple ci-après démontre cette affirmation :

**Tableau n°2 : Répartition des diplômes selon les diplômes du père (en %) :**

Diplôme	aucun	CEP	Brevet, CAP, BEP	baccalauréat	Supérieur au bac	total
Diplôme du père						
aucun	32,7	16,9	30,8	9,1	10,5	100
CAP, BEP	7,0	4,9	35,6	20,5	32,0	100
Bac	5,2	2,8	18,5	22,4	51,1	100
Bac et plus	3,2	1,2	16,9	13,2	65,5	100

*Source :enquête information et vie quotidienne 2004, INSEE*

**Interprétation :**

- Quand le père n'a pas de diplôme, **32,7%** des fils n'en n'ont pas et seulement **10,5%** atteignent un niveau supérieur au BAC.
- Quand le père a un diplôme supérieur au BAC, seulement 3,2% des enfants n'ont pas de diplôme et 65,5% atteignent un niveau supérieur au BAC. Ce cas est aussi valable pour le cas du diplôme de la mère
- Le rôle du capital culturel des parents est très important car il influence très nettement le niveau culturel des enfants. Si les parents lisent peu, il est fort probable que les enfants en feront autant. Or c'est l'une des pratiques les plus valorisées par l'enseignement.

Les pratiques culturelles font apparaître de grandes inégalités.

c) Inégalités devant le chômage:

En cas de chômage, le recrutement de salarié obéit à un certain critère. Dans ce cas, l'égalité de chance pour les demandeurs d'emploi ne sont plus les mêmes. En général, cette inégalité de chance se concrétise par la discrimination de toute sorte :

◊ Discriminations sexuelles :

Pour certains travaux qui nécessitent beaucoup de force, les femmes sont marginalisées en faveur des hommes. Ce cas est valable pour le travail dans les mines par exemple. Mais il y a aussi des travaux où le cas contraire se produit. Le cas du métier de secrétaire confirme ce propos. Pour postuler à ce poste, les femmes ont des avantages par rapport aux hommes.

◊ Discrimination en fonction de l'âge :

Cette forme de discrimination concerne les emplois où les limites d'âge est une condition requise pour l'embauche. Autrement dit, ceux qui n'appartiennent pas à la classe d'âge requise ne seront pas embaucher

◊ Discrimination en fonction du lieu de résidence :

Quand les entreprises ne veulent pas supporter les frais de déplacement de leurs salariés, elles recrutent les employés à proximité de l'entreprise donnant avantage à ceux qui sont à proximité.

d) Les inégalités de mode de consommation:

Selon Pierre Bourdieu, dans la *Distinction*, publié en 1979, les classes sociales s'opposent dans leur façon de consommer : les classes supérieures consomment pour se distinguer ; les classes moyennes consomment afin d'imiter ; les classes populaires consomment par nécessité<sup>8</sup>. Ce genre d'inégalité est directement lié au revenu. Ceux qui ont des revenus élevés peuvent consommer davantage car ils ont la faculté de le faire. Pour les autres, la consommation est liée à la survie. En tout cas, tant que les inégalités de revenu existent, les inégalités de consommation se reproduisent sans cesse, du fait des stratégies de distinction des classes supérieures.

Dans ce chapitre, on a vu les différentes manifestations des inégalités. On a pu distinguer l'inégalité économique de l'inégalité sociale. On a pu également définir les différents

---

<sup>8</sup> Pierre Bourdieu in *la Distinction*, 1979

indicateurs permettant de mesurer les inégalités économiques. Dans le chapitre suivant, on définira les différentes théories liées à l'inégalité.

## **Chap. II : les théories des inégalités**

### **1- Rawls et la théorie de la justice**

Rawls veut résoudre le problème de la justice distributive en critiquant l'utilitarisme a énoncé les deux grands principes d'une société juste.

Premièrement, le principe de liberté, c'est-à-dire les libertés fondamentales pour l'individu : celles de penser, d'entreprendre ou de se réunir. « *Chaque personne a droit à un système pleinement adéquat de libertés de base égales pour tous, compatible avec un même système de liberté pour tous; et dans ce système, la juste valeur des libertés, et de celles-là seulement doit être garantie.* » (Rawls, 1971).

Chacun a un droit égal, à condition qu'il soit compatible avec le système de libertés pour tous. Les libertés de base peuvent être les libertés politiques, d'expression, de réunion, de pensée et de conscience. Dans ce cadre libéral, les droits de la personne (intégrité) et de la propriété sont protégés. Mais, cette protection n'a pas forcément trait à la liberté de posséder certaines formes de propriété, ni à la liberté de contrat au sens du "laisser faire".

Deuxièmement, le principe de différence, c'est-à-dire que les inégalités sociales sont acceptables sous réserve :

- Qu'elles ne soient pas contraires aux principes fondamentaux de l'égalité des chances et de l'équité ;
- Que ces inégalités permettent d'améliorer la productivité économique et donc d'augmenter le pouvoir d'achat des populations les moins aisées ;
- Que des décisions même inégales soient prises quand elles ont pour but d'améliorer la situation des catégories les plus défavorisées.

C'est ici la légitimation du principe de discrimination positive.

Le principe de différence ne demande pas à la société d'essayer d'atténuer les handicaps mais il conduirait à attribuer des ressources à l'éducation, par exemple, avec comme but d'améliorer les attentes à long terme des plus défavorisés.

Afin d'envisager une stabilité, il faut mettre en accord les citoyens de nature inégaux possédant les même droits et obligations.

## **2- Pierre Bourdieu et la théorie de la reproduction<sup>9</sup>**

Dans le livre « Les Héritiers, les étudiants et la culture (1964) » écrit avec Jean-Claude Passeron, il dénonce l'institution scolaire elle-même comme étant la cause de la reproduction des inégalités sociales. Le système éducatif fonctionne comme s'il servait à reproduire la domination de la classe dominante. Sous couvert de neutralité et d'égalité des chances, l'institution scolaire conduit à exclure les enfants des classes populaires, les classes dominées. Le système exerce un arbitrage culturel permettant cette sélection. L'école valorise une culture acquise en dehors par les classes dominantes.

Pour lui, chaque enfant hérite de ses parents d'un triple capital :

- Capital culturel comme le langage, le raisonnement et la culture générale ;
- Capital économique avec les revenus d'activité et le patrimoine ;
- Capital social avec le réseau des relations privilégiées ou carnet d'adresses.

Selon les milieux sociaux, l'importance de ce capital est très variable. Les élèves des classes aisées, surtout favorisés par leur fort capital culturel, seraient donc privilégiés dans leurs parcours scolaires. En traitant égalitairement des enfants au capital inégal, l'école reproduirait les inégalités au service des classes dirigeantes. L'institution scolaire ne serait donc pas un ascenseur social basé sur le mérite de chacun.

Cette théorie remet en cause l'égalité de chance à l'école. Comme chaque enfant hérite un capital différent selon son milieu, il bénéficierait dans les milieux des cadres d'un capital culturel par exemple : la bonne maîtrise du langage ou une bonne culture générale. Cela l'avantagerait dans ses études. En revanche, les enfants des catégories défavorisées en seraient beaucoup moins pourvus, ce qui les handicaperait dans leurs études.

En traitant tous les enfants de façon égale, cela ne ferait que reproduire ces inégalités de capital et d'origine.

---

<sup>9</sup> Studyrama Fiche 12, *changement social et inégalités*, fiche cours. N° : 25012

### **3- Raymond Boudon et la démocratisation de l'enseignement<sup>10</sup>**

Il constate que la démocratisation de l'enseignement pousse à accroître le nombre de diplômes. Mais cette inflation de diplômes dévalorise leur valeur. En outre, les entreprises ne peuvent créer autant de postes qu'il y a de personnes diplômées. Cette démocratisation scolaire entraîne donc des effets pervers dans la société.

Par ailleurs, il explique l'inégalité de la réussite scolaire selon les catégories sociales par le comportement rationnel des parents. Tout parcours scolaire est parsemé de choix et d'orientation. Dans les familles défavorisées, on analyse la poursuite des études en termes de coût et d'avantage. En général, par surestimation du coût et des risques d'échec, ces familles préféreront orienter leurs enfants vers des filières courtes et débouchant sur un emploi rapide et sûr.

En revanche, pour des familles aisées, le coût des études apparaît faible et elles engagent leurs enfants à la conquête des diplômes. C'est ce comportement familial qui expliquerait que les enfants des milieux défavorisés soient rapidement éliminés du parcours scolaire.

### **4- La théorie de la segmentation du marché du travail**

Cette théorie distingue deux marchés du travail : primaire et secondaire. Les emplois du marché primaire se caractérisent par une rémunération plus élevée et de meilleures conditions de travail. Cette théorie d'un double marché du travail permet de mieux comprendre l'inégalité entre les hommes et les femmes en montrant la distribution sur le marché et selon les professions. Dans le segment féminin, les salaires sont plus bas et l'éventail des professions et des expériences est plus réduit. Au moment du recrutement, et en raison des coûts d'information et de prospection, l'employeur aura rationnellement tendance à recruter dans le marché primaire où se trouvent concentré les hommes et à délaisser le marché secondaire où se trouvent les femmes. Etant donné que les hommes ont

---

<sup>10</sup> Studyrama Fiche 12, *changement social et inégalités*, fiche cours. N° : 25012

suivi une meilleure formation et ont plus d'expériences, les employeurs ont toujours une préférence pour eux et la ségrégation se perpétue.

## **Chap. III : L'Etat et la réduction des inégalités**

La réduction des inégalités qui passe notamment par la lutte contre la pauvreté ou encore par la couverture des risques sociaux. Pour mener à bien sa politique, l'État utilise un instrument qui s'est progressivement développé, la politique fiscale. Cette politique est matérialisée par la redistribution.

### **1- la notion de redistribution**

La redistribution est l'action de répartir quelque chose de manière différente. Elle est opérée par les administrations publiques (APU) : Etat, collectivité locale, Sécurité sociale et se manifeste sous deux formes :

- La redistribution des revenus consiste à prélever une partie des revenus primaires de certains agents économiques et à les transférer vers d'autres agents en fonction de considérations sociales.
- La redistribution des richesses qui s'opère par divers impôts : taxation du capital, droit de succession, impôt sur la fortune...

La somme ainsi récolté est reversée sous la forme de prestations sociales.

La redistribution vise à corriger les inégalités de la répartition des revenus et des richesses.

Elle peut prendre une forme monétaire ou non monétaire.

On distingue deux dimensions de la redistribution : la redistribution horizontale et la redistribution verticale<sup>11</sup>.

- La redistribution horizontale opère des transferts qui ne sont pas motivés par la hiérarchie des revenus. Il s'agit donc d'opérations fondées sur des critères autres que le revenu. La protection sociale répond le plus souvent à ce type de problèmes puisqu'elle vise à effectuer des transferts de ressources au profit de personnes exposées à un risque social : maladie, maternité, famille...
- La redistribution verticale elle prend en compte la hiérarchie des revenus et cherche à en réduire les inégalités. Dans ce cadre, l'objectif de la redistribution fiscale est le

---

<sup>11</sup> In La Toupie- dictionnaire, redistribution

resserrement de l'éventail des revenus et son instrument privilégié est l'impôt progressif sur le revenu.

## **2- les objectifs de la redistribution**

La politique de redistribution des revenus poursuit à la fois des objectifs de réduction des inégalités, de protection contre les risques sociaux et de stabilisation de la conjoncture économique.

### **a) La lutte contre les inégalités :**

La répartition primaire telle qu'elle est réalisée par le marché comporte des inégalités. Pour corriger ces inégalités, l'Etat met en place un transfert des ressources des hauts revenus vers les bas revenus pour organiser une solidarité entre les riches et les pauvres.

Cette redistribution verticale s'appuie sur une logique d'assistance aux personnes dont les ressources sont insuffisantes. Les financeurs sont les contribuables. Les bénéficiaires sont les personnes dont les ressources sont insuffisantes.

### **b) La protection contre les risques sociaux :**

Le risque social est un événement qui intervient indépendamment de la volonté des individus et qui occasionne une perte de revenu (maladie, vieillesse, chômage...). Pour assurer les individus victimes de risques sociaux, l'Etat et les autres APU mettent en place un transfert de ressources qui permet d'organiser une solidarité entre les célibataires et les familles nombreuses, les bien-portants et les malades, les actifs et les retraités, les travailleurs et les chômeurs.

Cette redistribution horizontale s'appuie sur une logique d'assurance dont les cotisations sont calculées en fonction des revenus et non pas en fonction de l'exposition au risque. Les cotisants sont les salariés, les employeurs et les travailleurs indépendants. Les bénéficiaires sont les personnes touchées par les risques assurés : chômeurs, malades et retraités.

c) Le soutien à la croissance :

Lorsque l'Etat diminue les prélèvements obligatoires, il augmente d'autant le pouvoir d'achat des ménages et donc leur consommation. Réciproquement, si les prélèvements augmentent, le pouvoir d'achat diminue et la consommation des ménages diminue. Ces variations du pouvoir d'achat peuvent avoir une influence sur la demande globale adressée aux entreprises et sur le niveau de la production et de l'emploi. L'augmentation des prestations des ménages les plus défavorisés a un impact positif sur la demande, car ce sont ces ménages qui ont la propension marginale à consommer la plus élevée.

**3-les instruments de la politique de redistribution des revenus**

Les pouvoirs publics disposent de trois instruments pour mener une politique de redistribution des revenus : la fiscalité, les transferts sociaux et les services publics.

a) L'impôt progressif

L'Etat peut utiliser la fiscalité pour réduire les inégalités. Un impôt est progressif si le taux de prélèvement s'accroît avec l'augmentation du revenu. L'impôt progressif (impôt sur le revenu (IR), impôt sur la fortune (ISF)) exerce un effet important de réduction des inégalités. En revanche, l'impôt proportionnel sur le revenu (TVA, TIPP...) n'a aucun effet réducteur d'inégalités.

L'impôt progressif a un double impact sur les inégalités. Il permet de resserrer l'éventail des revenus. Il permet également de limiter les capacités d'accumulation du capital des personnes fortunées, et réduit ainsi la concentration future des patrimoines. Cet effet sur les inégalités patrimoniales futures peut avoir des conséquences positives pour le dynamisme social et la croissance économique : en limitant la concentration du capital et du pouvoir économique, l'impôt progressif favorise l'émergence de nouvelle entreprise et permettre le renouvellement plus rapide des élites économiques.

### Exemple <sup>12</sup>:

Le revenu salarial d'un montant annuel de 100 000 Ar est taxé à 10 % et un revenu annuel de 150 000 Ar à 15 %. le contribuable percevant un revenu annuel de 99 000 Ar aura, après impôt un revenu disponible de 89 100 Ar alors qu'un autre percevant 101 000 Ar n'aura que 85 850 Ar après impôt, ce qui est inférieur au premier. La progressivité par tranche offre une correction à cette erreur : dans ce système, la somme à taxer est découpée en un certain nombre de parts, dont chacune est soumise à un taux différent, de plus en plus important au fur et à mesure que l'on atteint les montants les plus élevés. Dans le cas précédent, les 101 000 Ar du second contribuable sera subdivisé en deux tranches : les 100 000 premiers Ar seront taxés à 10% et les 1 000 Ar restant à 15%, ce qui donne un total dû de 10 150 Ar d'impôt et une somme de 90 850 Ar après impôt.

### b) Les transferts sociaux

Ils comprennent trois sortes de prestations :

-Les prestations d'assurance qui sont versées en fonction du risque social concerné (indemnités de chômage, pensions de retraites etc...). Ces prestations dépendent des cotisations passées.

-Les prestations d'assistance visent à lutter contre la pauvreté et l'exclusion. Le RMI, mis en place en 1988 est remplacé en 2009 par le revenu de solidarité actif (RSA). La couverture médicale universelle (CMU) permet aux plus pauvres d'accéder aux soins médicaux.

-Les prestations universelles sont indépendantes des cotisations versées par les bénéficiaires. Ex : soins de santé, prestations familiales, aide au logement.

### c) les services publics

Les services publics assurés par des APU regroupent un ensemble d'activités qui n'obéissent pas à la logique marchande. Les services publics constituent un moyen important de lutter contre les inégalités et la pauvreté en permettant au plus grand nombre d'accéder à des

---

<sup>12</sup> Ranaivoarivony Irzhy, *Inégalités et politique de redistribution : analyse à travers le budget de l'Etat*, Mémoire de maîtrise ès- sciences économiques, année 2010.

services essentiels (santé, éducation, logement, justice). Le fonctionnement des services publics repose sur 3 principes :

- ◊ L'égalité : tous les citoyens bénéficient des mêmes services au même coût
- ◊ La continuité : les services publics fonctionnent sans interruption
- ◊ L'adaptabilité : les services publics doivent s'adapter aux besoins des citoyens

Les transferts économiques sont les biens et services gratuits ou quasi gratuits (police, justice, enseignement, etc.) fournis par l'Etat à la population. Ils sont apportés, à titre individuel, ou collectif sous forme de prestations. Ils obéissent au trois principes des services publics. L'Etat accorde des subventions aux entreprises ou aux ménages (entrepreneurs individuels) afin de contribuer conjoncturellement à améliorer leur situation financière ou de les aider à développer leur capacité économique.

## **Chap. IV : insuffisance de la politique fiscale**

Sur ce chapitre, on montre que la politique fiscale ne suffise pas à réduire les inégalités. Dans ce cas on se penche sur le problème du système fiscal de Madagascar.

Madagascar figure parmi les pays les plus pauvres. Les inégalités persistent conduisant ainsi le pays dans une extrême pauvreté. Constatant le problème, on va analyser la structure du système fiscal malgache afin d'y observer les obstacles qui ne permettent pas l'objectif de l'Etat : la réduction des inégalités.

### **1- les caractéristiques du système fiscal malgache :**

Dans les années 90, les bailleurs de fonds traditionnels recommandent le pays pour une réforme en profondeur de la structure de l'économie. Ces réformes se concrétisent par la privatisation des sociétés d'Etat, la restructuration des dépenses publiques et de l'administration, réformes fiscales. Ces dernières requièrent beaucoup plus d'attention pour ce travail. Depuis l'indépendance, le taux de pression fiscal de Madagascar figure parmi le plus bas dans le monde. De plus, l'administration fiscale se fait remarquer par son manque d'efficacité<sup>13</sup>.

- Un système fiscal de faible taille et fortement centralisé :**

Comme le montre le tableau ci-après, le taux de pression fiscal n'a jamais dépassé le seuil des 12% entre 1996 et 2005. Ce taux est très faible puisque même au sein des pays les plus pauvres du monde, le taux le plus bas est de l'ordre de 20%. Ce problème a un impact très important sur la situation budgétaire de l'Etat. Les pertes sont considérables obligeant les dirigeants à trouver autres sources de financement pour assurer sa politique. Le tableau suivant illustre le taux de pression fiscale de l'Etat malgache entre 1996 et 2005.

---

<sup>13</sup> Vola Marielle RAJAONIRISON, *politique fiscale et investissement : le cas de Madagascar*, Université Paul Cézanne Aix Marseille, DEA finances publiques et fiscalités, 2004

**Tableau n°3 : la situation de la pression fiscale entre 1996 et 2005<sup>14</sup> :**

Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
TPF	8.5%	8.9%	9.2%	9.6%	9.7%	10.6%	8.7%	9.6%	10.9%	11.2%

Cette situation est plus que paradoxale dans la mesure où les recettes fiscales constituent pour l'Etat l'instrument essentiel et privilégié pour assurer sa politique de réduction des inégalités.

Par ailleurs, l'une des difficultés qui expliquent cette situation est la structure même de la société malgache : une société marquée par la dispersion des habitants vivant en zone rurale mais qui constituent plus de 80% de la population totale. Ces dernières années, on assiste par ailleurs à un important développement des secteurs d'activités informelles. Ceci rend difficile voire impossible l'évaluation des revenus perçus par ceux qui y évoluent<sup>15</sup>.

Malgré l'effort de décentralisation des services publics inscrit dans la politique nationale de l'Etat malgache, le système fiscal malgache reste encore très centralisé. Cette forte centralisation se traduit par la part infime des ressources fiscales perçues par les collectivités décentralisées (moins de 5%)<sup>16</sup>. En effet, même les impôts locaux comme l'impôt foncier et l'impôt sur la propriété bâtie sont perçus au niveau central. Les ressources propres des collectivités décentralisées n'existent pas vraiment. Ces dernières bénéficient des transferts financiers de l'Etat pour assurer la couverture de leurs dépenses de fonctionnement.

Le tableau suivant illustre cette affirmation. La province d'Antananarivo constitue la principale source de recette fiscale malgache suivie par la province de Toamasina.

<sup>14</sup> RANDRIANANTENAINA Onésime Valentin, *Prévision des recettes fiscales et analyse des résultats*, Mémoire de fin d'étude, ENAM

<sup>15</sup> Vola Marielle RAJAONIRISON, *politique fiscale et investissement : le cas de Madagascar*, Université Paul Cézanne Aix Marseille, DEA finances publiques et fiscalités, 2004

<sup>16</sup> Idem

**Tableau n°4 : Évolution de la répartition des recettes de la DGI par régions de perception, 2005-2008**

Provinces	2005	2008
Antananarivo	10.4%	17%
Antsiranana	1.7%	1.5%
Fianarantsoa	0.8%	0.5%
Mahajanga	1.5%	0.6%
Toamasina	4.5%	2.6%
Toliary	1%	0.8%

*Source : DGI 2008*

L'évolution de la répartition des recettes de la DGI par région de perception indique que presque toutes les régions, à l'exception de celle d'Antananarivo ont connu un faible taux de perception de recette.

- **Situation budgétaire déficitaire :**

En général, la situation budgétaire est caractérisée par un solde déficitaire sauf pour les années 2005, 2006, 2007. Si on prend l'année 2008, ce montant s'élève à 861,75 milliards d'Ariary, soit 5,34 % du PIB. La hausse rythmée des dépenses budgétaires en 2008 en raison des charges relatives à la sécurité sociale et à la restructuration de la JIRAMA est à l'origine de ce déficit. Ce déficit budgétaire a certainement des effets sur la couverture des recettes fiscales<sup>17</sup>.

Même si l'amélioration simultanée des recettes fiscales et des recettes non fiscales permet de réduire dépenses budgétaires par les recettes de même nature et ce, malgré l'accroissement substantiel de façon conséquente le déficit en matière de solde public, l'Etat a été toujours obligé de recourir à l'emprunt pour subvenir à son besoin de financement. Ce recours aura pourtant comme conséquence l'alourdissement du poids de la dette publique (à long ou à court terme).

<sup>17</sup> Service d'Analyse Economique et Fiscale, *Bulletin fiscal annuel 2008*, Décembre 2009

- **Dépendance vis-à-vis de l'extérieur**

Depuis plus de vingt ans, les travailleurs ruraux et les informels échappent à l'impôt. Réintégrer ces individus dans le formel peut avoir l'avantage d'élargir l'assiette fiscale étant donné que plus de 70% de la population sont visés. Cette mesure doit être accompagnée par une très importante campagne de vulgarisation et d'information pour une meilleure compréhension de la notion d'impôt et du devoir fiscal. En effet, il est assez difficile pour une catégorie de personnes qui ne savent pas ou savent à peine lire et écrire de comprendre le mécanisme de la fiscalité<sup>18</sup>. Le besoin de financement de l'Etat est encore très important à l'heure actuelle.

Face à ce problème, les ressources provenant des importations jouent encore un rôle très important dans la structure budgétaire de l'Etat. En 2008, la recette douanière représente 48% des recettes fiscales internes de l'Etat. Les accords commerciaux au niveau du commerce international permettent d'assurer cette ressource.

Mais suite à la transition fiscale dans le cadre de l'OMC, on assiste à une suppression progressive des droits de douanes. Cela aura des impacts sur l'équilibre budgétaire du pays. Afin de combler ce manque, l'Etat doit recourir à des réformes fiscales très importantes grâce au renforcement des recouvrements fiscaux et des réformes au sein des administrations fiscales. Malgré cette amélioration, Madagascar reste encore dépendant vis-à-vis de ses partenaires techniques et financiers. Le financement du déficit public a été effectué à partir des ressources extérieures et du système bancaire. En 2008, la dette extérieure s'élève à 8.5% du PIB. Les dons représentent également une part importante dans les recettes publiques<sup>19</sup>.

## **2- le problème du système fiscal malgache**

- **au niveau du système fiscal**

Handicapé par des problèmes d'organisations administratives, la structure de base de l'administration fiscale est encore celle hérité de la colonisation. Le paiement des impôts de

---

<sup>18</sup> Vola Marielle RAJAONIRISON, *politique fiscale et investissement : le cas de Madagascar*, Université Paul Cézanne Aix Marseille, DEA finances publiques et fiscalités, 2004

<sup>19</sup> Service d'Analyse Economique et Fiscale, *Bulletin fiscal annuel 2008*, Décembre 2009

la part des contribuables représente une tâche lourde et difficile. A ce problème s'ajoute la difficulté de comprendre le système, la diversité des impôts et taxes<sup>20</sup>.

- Au niveau de l'administration fiscale

Comme la plupart des pays du tiers monde, l'administration fiscale malgache est marquée par le « mal administration » et le « sous administration ».

La « sous administration » se marque à l'insuffisance numérique de personnel. Ce manque de personnel limite inévitablement le nombre de vérifications et de contrôle de déclaration ainsi que le suivi correct des relances d'où le manque de performance de l'administration fiscale<sup>21</sup>.

La « mal administration » se rapporte à la compétence et à la probité des agents du fisc. En effet, le changement trop fréquent des dispositions fiscales et des procédures fait que le système finit par être mal compris par les usagers et même par les agents qui sont chargés de les appliquer. Cela est du à une absence de politique de communication au sein de l'administration, à un manque d'information et de formation<sup>22</sup>.

La corruption est aussi un problème qui touche l'administration fiscale. Mais actuellement, le pouvoir public a mis en place une institution de lutte contre la corruption qu'il faut espérer qu'elle aura une bonne influence sur la mentalité des agents de l'administration fiscale en particulier mais aussi de l'administration publique en général.

---

<sup>20</sup> Vola Marielle RAJAONIRISON, *politique fiscale et investissement : le cas de Madagascar*, Université Paul Cézanne Aix Marseille, DEA finances publiques et fiscalités, 2004

<sup>21</sup> Idem

<sup>22</sup> Idem

### **3-structure fiscale de la DGI<sup>23</sup>**

L'examen de la structure fiscale des recettes de la DGI indique clairement que les taxes intérieures sur la consommation représentent une grande partie des recettes collectées. Elles constituent près de la moitié (45%) des recettes totales enregistrées en 2008. la recette des impôts sur les bénéfices des sociétés (IR des Sociétés) représente 27% des recettes totales enregistrées en 2008. les impôts sur le revenu des particuliers (IR et IRS) représentent 22,4% des recettes collectées en 2008.

Le tableau ci- après représente une comparaison des structures fiscales intérieures de Madagascar en 2005 et 2008.

**Tableau n°5 : Structure des recettes fiscales intérieures, DGI, 2005-2008 :**

Catégorie d'impôts	2005	2008
Impôts sur le revenu des particuliers (IR)	17.3%	22.4%
Impôts sur les bénéfices des sociétés (IBS)	22.8%	27.0%
Taxes intérieures sur la consommation	54.6%	45.0%
Autres impôts et taxes	5.2%	5.7%

*Source : DGI 2008*

La transition fiscale dans le cadre de l'OMC conduit l'Etat à orienter les recettes fiscales principalement sur les trois impôts : impôt sur le revenu, impôt sur les bénéfices, taxe à la consommation.

Ainsi, avec la refonte de la législation fiscale en termes de nombre d'impôts, le système fiscal est fortement concentré autour de quelques prélèvements seulement. Maintenir une concentration fiscale élevée, permettra d'améliorer la gestion et le recouvrement des impôts en orientant tous les efforts sur un nombre restreint d'impôts.

<sup>23</sup> Service d'Analyse Economique et Fiscale, *Bulletin fiscal annuel 2008* , Décembre 2009

Les tableaux ci-après montrent les recettes générées par les 10 principaux impôts perçus par la DGI et la DGE en particulier, pendant l'année 2008 ainsi que les 5 impôts les moins importantes perçus.

**Tableau n°6 : Recettes des 10 principaux impôts perçus par la DGI, 2008 (montant en milliard d'Ar)**

Les impôts	DGI			DGE		
	montant	%	% cumulé	montant	%	% cumulé
TVA- intérieur	346.82	32.2%	32.2%	256.72	32.1%	32,1%
IR	284,46	26,4%	58.7%	0,00	0.0%	32,1%
IRSA	147,78	13,7%	72,4%	71,12	8,9%	41,0%
DA- intérieur	134,04	12,5%	84,8%	130,04	16,3%	57,3%
IRCM	80,86	7,5%	92,4%	79,44	9,9%	67,2%
Droit d'enregistrement	29,05	2,7%	95,1%	19,07	2,4%	69,6%
Timbre spectacle	18,13	1,7%	96,7%	0.00	0.0%	69.6%
IS	14,63	1,4%	98,1%	0.00	0.0%	69.6%
Autres impôts	6,13	0,6%	98,7%	0.00	0.0%	69.6%
Timbre visa	5,32	0,5%	99,2%	0.00	0.0%	69.6%
<b>TOTAL DGI</b>	<b>1 076,16</b>	<b>100,0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>799,46</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>

Source : DGI 2008

**Tableau n°7 Recettes des 5 impôts les moins importants perçus par la DGI, 2008 :**

Les impôts	montant	%	%cumulé
TPS	0.04	0.00%	0.00%
Redevance sur produit	0.05	0.00%	0.01%
Vignette	0.92	0.09%	0.09%
TFT	1.22	0.11%	0.21%
assurances	3.14	0.29%	0.50%

Source : DGI 2008

Il est à noter qu'en 2008, le PIB de l'Etat Malgache s'élève à une valeur maximale de 16 131.43 milliards d'Ar. Le montant des recettes fiscales perçues par le DGI ne s'élève que 1 076,16 milliards d'Ar. Ce chiffre montre la faiblesse du système fiscal Malgache.

**Tableau n°8 : Évolution des plus/moins importants Impôts perçus par la DGI, 2005-2005 :**

% des recettes totales de la DGI				
Année	2005	2006	2007	2008
10 plus importants impôts	96,50%	96,55%	96,38%	99,17%
5 moins importants impôts	1,74%	1,53%	1,66%	0,50%

*Source : DGI 2008*

Si pour les années précédentes, les 10 plus importants impôts généraient près de 96% des recettes, on a constaté pour 2008, une nette amélioration du niveau de concentration atteignant les 99,17%. Inversement, les 5 moins importants impôts baissent à 0,5% en 2008 s'ils étaient de 1,5% les années précédentes.

Cette situation a été le fruit de la mise en oeuvre de la politique de réforme et de la modernisation menée par la Direction Générale des Impôts allant dans le sens de la simplification et de modernisation des procédures de déclaration et de paiement, du renforcement de la lutte contre la fraude, du contrôle fiscal et de l'action en recouvrement, du renforcement des opérations de la DGE ainsi que de l'amélioration des opérations fiscales des principaux sites pilotes opérationnels

Malgré l'appui technique et financier des bailleurs de fonds, l'administration fiscale n'a pas réussi à redresser sensiblement le taux de pression fiscale pourtant parmi les plus faibles du monde. Pour la plupart des pays du tiers monde, notamment pour Madagascar, la politique fiscale ne suffit pas à réduire les problèmes des inégalités suite à l'insuffisance des recettes fiscales.

Dans la partie suivante, on se penche sur le rôle de l'Etat suite à l'évolution des inégalités. On explique les différentes alternatives à la politique fiscale qui sont à la disposition de l'Etat afin qu'il puisse accomplir son rôle.

## **Partie II : L'Etat face à l'évolution des inégalités**

Sur le long terme, on observe incontestablement un mouvement de réduction des inégalités économiques. De nombreuses études sur l'évolution de la distribution des revenus au sein de pays développés au cours du XXème siècle attestent d'un accroissement des niveaux de vie moyens et d'une réduction très significative des inégalités économiques. La forte croissance économique et l'extension du champ d'intervention de l'État ont permis une transformation des structures sociales favorable à la réduction de nombreuses inégalités.

La baisse des inégalités est très visible jusqu'à la fin des années 1970 due à l'augmentation des bas salaires et à la protection sociale rendue possible grâce à la forte augmentation des gains de productivité. En 1973, une crise s'éclate : les chocs pétroliers mais l'impact ne se fait sentir que dans les années 1980 : les gains de la productivité faiblissent et la mondialisation s'installe.

## **Chap. I : évolution actuelle des inégalités**

A la fin des années 1980, une nouvelle ère s'ouvre : La mondialisation. C'est un processus d'ouverture de toutes les économies nationales sur un marché devenu planétaire. Ce phénomène est favorisé par la déréglementation, la libéralisation des échanges, la délocalisation des activités.

### **1- la remontée des inégalités de revenu**

Il est fréquent de tenir la mondialisation pour responsable de cette hausse des inégalités. L'augmentation de la productivité et les possibilités accrues de commercer et de réaliser des investissements directs étrangers (IDE) qu'apporte la mondialisation a contribué à accroître le potentiel de croissance des économies avancées et émergentes<sup>24</sup>.

Cependant, les avantages découlant d'une meilleure intégration des échanges et de l'IDE et d'une accélération de la croissance économique ne se distribuent pas toujours équitablement. Les travailleurs les plus spécialisés et les plus diplômés sont ceux qui en ont tiré le plus grand parti. Les causes de la montée des inégalités montrent que l'évolution de la réglementation des marchés de produits et du marché du travail influe davantage sur la distribution des salaires que la mondialisation de l'économie. La progression du travail à temps partiel, le développement des contrats de travail atypiques et la diminution du nombre de personnes couvertes par une convention collective dans de nombreux pays ont également renforcé les disparités de salaires<sup>25</sup>.

Les études portant sur des tranches de temps plus longues concluent que l'inégalité des revenus s'est constamment accrue depuis le début du XIXe siècle<sup>26</sup>. Milanovic<sup>27</sup>, par exemple, calcule les indices de Gini<sup>28</sup> à travers le temps et constate que l'inégalité mondiale

---

<sup>24</sup> Réunion ministérielle de l'OCDE, *Lutter contre les inégalités*, Forum, Paris, 2 mai 2011

<sup>25</sup> Idem

<sup>26</sup> Isabel Ortiz, Matthew Cummins, *l'inégalité mondiale*, UNICEF : politique sociale et économique, Août 2012

<sup>27</sup> Milanovic, B, *Global Inequality and the Global Inequality Extraction Ratio: The Story of the Past Two Centuries*. Policy Research Working Paper 5044. Washington D.C.: World Bank. 2009.

<sup>28</sup> Le coefficient de Gini est le critère le plus souvent employé pour mesurer l'inégalité du revenu, où 0 représente l'égalité parfaite (c.-à.-d. chaque personne a exactement le même revenu) et 1 représente l'inégalité parfaite (c.-à.-d. une seule personne a tout le revenu).

du revenu s'est accrue régulièrement entre 1820 et 2002, avec une hausse significative à partir de 1980 comme le montre le tableau ci-après :

**Tableau n°9 : Valeur estimée des Indices de Gini Mondiaux, 1820-2002<sup>29</sup>**

Année	Gini
1820	43.0
1850	53.2
1870	56.0
1913	61.0
1929	61.6
1950	64.0
1960	63.5
1980	65.7
2002	70.7

*Source: Milanovic (2009)*

Ce creusement des inégalités de revenu compte parmi les facteurs qui ont causé l'éclatement de la dernière crise financière et économique. On sait que les riches touchent les revenus des capitaux qu'ils investissent. De ce fait, ils dépensent une proportion moindre de leurs revenus et épargnent une part plus importante. De l'autre côté, ceux qui ont les revenus plus faibles dépensent une part très importante de ce revenu en faveur des plus aisés. Cette situation aura des impacts néfastes au niveau de la demande globale. Avec la mondialisation, les rendements des investissements élevés ont progressé à un rythme très rapide. L'existence d'inégalités importantes et en progression peut donc alimenter cette instabilité économique<sup>30</sup>.

## **2- évolution du chômage**

Dans la mondialisation, les entreprises ont des objectifs :

- distribuer leur biens et services dans tous les pays pour couvrir le marché mondial et ainsi assurer une économie d'échelle qui apporte beaucoup en terme de gain ;

---

<sup>29</sup> Isabel Ortiz, Matthew Cummins, *l'inégalité mondiale*, UNICEF : politique sociale et économique, Août 2012

<sup>30</sup> Réunion ministérielle de l'OCDE, *Lutter contre les inégalités*, Forum, Paris, 2 mai 2011

- produire chaque élément dans le pays où les conditions sont les plus favorables
- accéder à des produits et ressources rares.

Dans cette situation, les entreprises imposent des conditions au cours de l'embauche. Afin de gagner le maximum de profit, les entreprises cherchent des mains d'œuvre à bon marché. Ceux qui demandent des salaires plus élevés ne seraient pas engagés. Cette situation entraîne également une précarisation du contrat de travail. Les CDD gagnent du terrain et l'emploi précaire engendre pour certains employés, des inégalités qui ont une importante conséquence dans la vie quotidienne : ainsi il est beaucoup plus difficile d'acheter un logement, et même d'en louer un, voire d'acheter à crédit quand on a un emploi instable. Cette émergence des CDD est due au comportement des entreprises : quand les conditions sur le marché ne leurs sont pas favorables, ils s'implantent ailleurs et ne se préoccupent pas du sort de ses salariés. De plus, les salariés précaires ont un risque plus élevé d'accidents du travail alors qu'ils sont moins bien couverts par les assurances.

Il y a aussi les cas où afin de réaliser une économie d'échelle, les entreprises appliquent de nouvelles méthodes de production. Le développement technologique, l'existence de l'économie du savoir et de la connaissance permet une grande innovation améliorant ainsi les modes de productions. Les machines plus perfectionnées arrivent à remplacer les ouvriers dont la capacité de production est limitée. En outre, la contribution de la qualification du personnel est une nécessité pour certaines entreprises comme celles dans l'automobile ou dans l'aéronautique. La qualité des ressources humaines est une condition nécessaire à ce genre d'investissement. En effet, les critères de qualité de la main d'œuvre dépendent en général de sa formation académique ou professionnelle. L'inégalité de chance d'être embauchée augmente pour les salariés.

La crise de l'emploi était depuis toujours, en train d'affecter une grande partie du globe. La relance économique ne génère pas suffisamment d'offres d'emploi. À l'échelle mondiale, l'évolution du rapport emploi-population, qui indique si la capacité d'un pays à créer des emplois augmente ou diminue, montre que les économies ne sont pas en mesure de générer suffisamment de postes pour pouvoir absorber l'augmentation de la population en âge de travailler. En termes d'inégalité, il a été démontré que la hausse du chômage fait baisser la tranche inférieure de l'échelle salariale par rapport à la valeur médiane

### **3- Les inégalités sont cumulatives**

Les inégalités font système, elles s'enchaînent les unes aux autres. Ceci est vrai pour les inégalités sociales, mais encore plus pour les inégalités économiques qui vont alimenter des inégalités sociales. Par exemple, les inégalités de revenu et de patrimoine donnent naissance à des inégalités d'accès au logement, d'accès à la santé, d'accès à l'éducation etc. Les inégalités sont donc interactives. Plus encore, elles sont liées entre elles par des processus cumulatifs qui alimentent la polarisation de la structure sociale : les avantages des uns s'additionnent pendant que les désavantages des autres se renforcent mutuellement.

Les plus démunis cumulent les inégalités: le revenu faible entraîne peu ou une absence de patrimoine, le niveau de diplômes est faible ce qui cause un revenu bas. Le faible capital culturel est un handicap scolaire pour les enfants ; le chômage est plus fréquent et la discrimination face au logement subsiste....etc.

## **Chap. II : les alternatives à la politique fiscale :**

Suite à la défaillance de la politique fiscale, l'Etat met en œuvre d'autres approches afin d'assurer la réduction des inégalités.

### **1-Les protections sociales :**

#### a- La conception bismarckienne de la protection sociale

A la fin du XIXe siècle, le chancelier allemand Bismarck crée les assurances sociales. Sa conception, dite **bismarckienne**, de la protection sociale repose sur le modèle de l'assurance.

Quatre principes fondamentaux définissent ce système:

- une protection dont bénéficient uniquement ceux qui, par leur travail, peuvent cotiser;
- une protection obligatoire pour les seuls salariés dont le salaire est inférieure à un certain montant (ne sont donc couverts que ceux qui ne peuvent recourir à la prévoyance individuelle);
- une protection fondée sur la technique de l'assurance, qui instaure une proportionnalité des cotisations par rapport aux salaires et une proportionnalité des prestations aux cotisations;
- une protection gérée par les employeurs et les salariés eux-mêmes.

Dans tous les pays qui ont adopté le modèle bismarckien, la protection s'est peu à peu généralisée par l'extension à des catégories de population initialement non protégées (employés, étudiants, travailleurs indépendants) et à des **risques** non pris en compte à l'origine.

#### b-La conception beveridgeenne de la protection sociale

En Angleterre, au milieu du XXe siècle, Lord Beveridge propose une réforme de la protection sociale en créant la Sécurité sociale, fondée sur les principes de solidarité suivants:

- l'universalité de la protection sociale par la couverture de toute la population et de tous les risques sociaux;
- l'uniformité des prestations en espèces, fondées plus sur les besoins que sur les revenus;
- le financement par l'impôt;
- l'unicité, avec la gestion étatique de l'ensemble de la protection sociale.

## **2- le financement des protections sociales :**

### **a) Les prélèvements obligatoires :**

Ce sont les impôts et les cotisations sociales

- les impôts :

L'impôt constitue un prélèvement obligatoire effectué par voie d'autorité par la puissance publique (État, collectivités territoriales, provinces, régions et départements, cantons, pays, communes, etc.) sur les ressources des personnes vivant sur son territoire ou y possédant des intérêts. Ce prélèvement est destiné à être affecté par l'intermédiaire des budgets publics aux services d'utilité générale. Dans les États démocratiques, le pouvoir de fixer, de lever et d'affecter l'impôt est de la compétence exclusive du Parlement. Trois paramètres essentiels permettent de caractériser un impôt : L'assiette, le taux et les modalités de recouvrement.

- Les cotisations sociales

Les cotisations sociales sont des prélèvements sur la valeur ajoutée, ou excédent brut d'exploitation, assis sur les salaires, aussi improprement appelées charges sociales. Les cotisations font partie de la répartition opérée sur la richesse nationale créée au cours de l'année, ou PIB. Elles sont calculées sur la base des salaires. Elles constituent le salaire indirect ou socialisé et sont associées au financement de prestations sociales.

Une distinction est faite entre deux types de cotisations sociales :

- Les cotisations sociales salariales sont déduites du salaire brut (salaire net = salaire brut - cotisations salariales)

- Les cotisations sociales employeurs (appelées aussi cotisations patronales), qui sont en général plus élevées que les cotisations salariales, sont déduites du salaire « super brut » (également appelé salaire chargé).

La théorie économique montre que la répartition entre ces deux types de cotisations n'a pas d'importance économique ; trois éléments ont une influence économique : le niveau du salaire super brut payé par les employeurs, c'est-à-dire la rémunération des salariés, le niveau du salaire net effectivement perçu par les salariés, et les dépenses financées par les prélèvements sociaux.

Les cotisations sociales correspondent donc à une part socialisée du salaire, c'est-à-dire collectée par des organismes appelés caisses afin d'être redistribuée. Les cotisants bénéficient en contrepartie d'une couverture partielle ou totale de frais divers, engendrés par l'un des grands « risques » que sont le chômage, la vieillesse, la famille, la maladie et les accidents du travail et maladies professionnelles. Cette contrepartie peut être immédiate (risque immédiat), ou différée : le salarié touche une pension à l'âge de la retraite.

Ce système repose sur un principe de solidarité : une partie des salariés payent plus qu'ils ne reçoivent ou qu'ils ne recevront, par exemple s'ils ne connaissent aucun ennui de santé ou aucune période de chômage, si la durée de leur espérance de vie à la retraite est plus faible que la moyenne, si leurs cotisations servent à financer d'autres régimes de retraite. Souvent, les cotisations sociales sont vues comme une charge sociale par les entreprises en ce qu'elles impactent directement et substantiellement le coût du travail. Des organismes interviennent pour aider les entreprises à réduire le montant de ces cotisations.

b) les transferts :

Ce sont les prestations sociales et les consommations collectives

- Les prestations sociales

Les prestations sociales désignent toutes les prestations en espèces (revenu de remplacement, ex : indemnités journalières) ou en nature (remboursement des dépenses engagées ou financement direct de services) que les institutions de protection sociale

versent à leurs bénéficiaires. Elles constituent une des formes de la redistribution des revenus.

Les comptes de la protection sociale, publiés annuellement, distinguent six catégories de prestations correspondant à autant de risques :

- le risque « vieillesse survie » : c'est le plus important en raison du poids des retraites Il s'agit de la prise en charge des dépenses liées à l'aide à domicile (service d'aide ménagère, allocation représentative des services ménagers) ou encore des dépenses afférentes à l'entrée en établissement pour personnes âgées dépendantes ou en établissement pour personnes âgées autonomes;
- le risque « santé » : inclut la maladie, l'invalidité, les accidents du travail et les maladies professionnelles. De manière simple, c'est l'assurance-maladie;
- le risque « maternité famille » : inclut notamment les indemnités journalières pour maternité, les soins aux femmes enceintes et les différentes prestations familiales (allocations familiales, aides à la garde d'enfant). C'est une aide aux familles et aux enfants confrontés à des difficultés sociales, éducatives ou encore matérielles. Elle peut prendre la forme d'une aide financière destinée à faire face à des difficultés matérielles, d'une aide à domicile avec intervention de travailleuses familiales, mais aussi d'actions éducatives ou encore de placements en famille d'accueil ;
- le risque « emploi » : c'est-à-dire l'indemnisation du chômage, les aides à la réadaptation et la réinsertion professionnelle, les préretraites;
- le risque « logement » : il recouvre les différentes aides versées aux ménages pour faire face à leurs dépenses de loyer ou de remboursement d'emprunt;
- Le risque « exclusion sociale », essentiellement pris en charge par le revenu de solidarité active (RSA).

Les deux tiers de ces prestations sont financés par les organismes de Sécurité sociale.

- Les consommations collectives

En comptabilité nationale, la consommation finale est une dépense d'acquisition d'un bien ou d'un service destiné à satisfaire directement un besoin. En retenant cette définition, la comptabilité nationale exclut de la consommation finale des services qui contribuent au bien-être des ménages. De la même manière en définissant les consommations intermédiaires des producteurs comme des dépenses d'acquisition de biens et services destinés à être transformés dans le processus de production, la comptabilité nationale exclut des consommations intermédiaires les services non marchands utilisés par les producteurs. Dans les deux cas, les services non marchands fournis par les administrations publiques (État, collectivités territoriales et Sécurité sociale) et consommés par les ménages ou les entreprises ne sont pas comptabilisés.

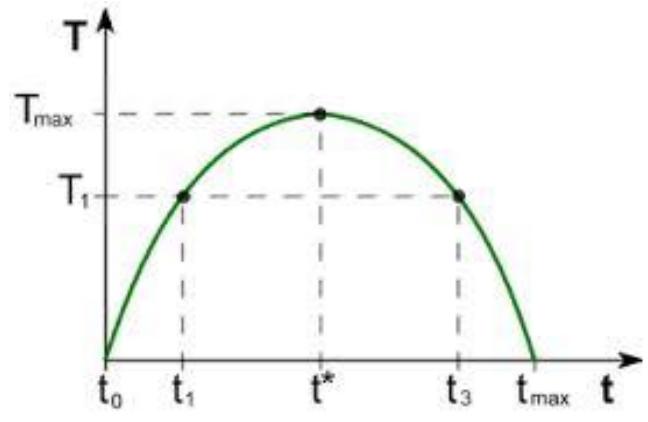
La plupart de ces consommations sont gratuites (utilisation des routes, par exemple), certaines sont fournies contre un paiement assez symbolique compte tenu du coût réel du service rendu (exemple : les frais d'inscription à l'Université). Mais ces services ont un coût de production, il faut donc financer leur production par des prélèvements obligatoires.

On appelle « consommations collectives » les dépenses engagées par les administrations qui produisent ces services non marchands. Les services rendus par l'éducation nationale ou les hôpitaux publics sont des consommations collectives puisque les élèves (ou leurs familles) et les malades ne supportent qu'une part réduite de la dépense. Le financement par l'impôt ou les prélèvements sociaux introduit une rupture entre celui qui utilise le service correspondant à cette consommation collective et celui qui finance et supporte le prélèvement. Si je n'ai pas d'enfant scolarisé, je finance quand même par mes contributions la consommation collective de service d'éducation.

### Chap. III : limite de la politique de redistribution

#### 1-Le poids des prélèvements obligatoires.

##### a) La courbe de Laffer (fig. 2)



##### Interprétation :

- A un taux d'imposition  $t_0 = 0$ , celui qui possède un revenu se trouve dans une situation confortable. Mais ce n'est pas le cas de ceux qui n'ont pas de revenu. Ils restent dans la situation de pauvreté car il n'y a pas de redistribution.
- Dès l'instant où l'Etat instaure un taux d'imposition en vue d'améliorer la situation de celui qui ne travaille pas à un niveau  $t_1$ , le nombre d'heure de travail augmente en  $T_1$  afin de maintenir le même niveau de revenu. Le revenu de l'Etat augmente d'un montant  $t_1$  qu'il pourra redistribuer au plus démunis.
- Si l'Etat décide encore d'augmenter à un niveau  $t^*$ , la situation des plus démunis va encore s'améliorer car ceux qui travaillent vont travailler encore plus pour garder leur situation initiale.
- A un moment où l'Etat augmente encore le taux d'imposition à  $t_3$ , l'effort de travailler va diminuer. Le salarié n'est plus motivé et accorde une partie de son heure de travail au loisir. Cette situation se manifeste en régime d'imposition progressif. Car une hausse de revenu implique une hausse d'impôt à payer.
- Si le taux d'imposition est à son niveau le plus élevé en  $t_{\max}$ . Personne ne va plus travailler.

Arthur Laffer considère qu'un taux d'imposition trop élevé incite les ménages et les entreprises à réduire leurs activités de travail au profit de temps de loisirs. La courbe précédente montre que plus la pression fiscale augmente, plus les recettes fiscales de l'état augmentent, mais seulement jusqu'à un certain seuil au-delà duquel elles finissent même par diminuer.

Face à une augmentation des prélèvements obligatoires, les investisseurs renoncent à investir car les gains procurés sont en grande partie amputés par l'impôt. L'activité s'en trouve ralentie (moins de travail et de revenus), de sorte que l'état perçoit moins d'impôts et aura plus de difficultés à assurer les services publics, à moins d'augmenter encore le déficit public. L'observation des faits montre que la plupart des contribuables acceptent de payer les impôts pour aider les pauvres et à diminuer l'inégalité mais cette contribution comporte un seuil limite. Au-delà de ce seuil, toute augmentation d'impôt aurait une conséquence très grave pour l'économie.

### b) La fuite des capitaux

La fuite des capitaux se traduit par l'expatriation fiscale. Elle consiste, pour une personne ou une entreprise, à changer légalement de résidence fiscale afin de trouver un pays ou une zone économique offrant une fiscalité relativement plus favorable. Certains de ces pays, ou zones, sont qualifiés de paradis fiscaux (états souverains accordant un traitement privilégié aux revenus provenant de l'étranger).

Avec la globalisation des échanges, on assiste à une internationalisation de l'économie et de la fiscalité. Entreprises et particuliers ont besoin de se financer au plus faible coût et cherchent à réduire leurs charges fiscales. Les opérateurs du commerce international utilisent notamment les paradis fiscaux. Ce procédé a des conséquences négatives pour les autres états, qui subissent une baisse de recettes fiscales, et fait peser un poids plus lourd sur ceux qui n'échappent pas à l'impôt.

### c) La compétitivité des entreprises

Le niveau de prélèvements obligatoires d'un pays se traduit par des coûts supplémentaires des entreprises par rapport à celles de pays dans lesquels la fiscalité et la protection sociale

sont plus faibles. Cela explique en partie le manque de compétitivité, notamment par rapport aux entreprises des pays émergents.

## **2-Les systèmes de protection sociale en question**

### **a) Le déficit de la Sécurité sociale**

Les quatre branches de la Sécurité sociale (maladie, vieillesse, famille et accidents du travail) accusent un déficit cumulé de plus en plus important que la crise de 2008 n'a fait qu'amplifier. Le financement de ce déficit est assuré par l'Etat, qui se voit dans l'obligation de réduire les remboursements, notamment pour l'assurance maladie, et de faire appel aux mutuelles et assurances privées.

### **b) La réforme du système de retraite**

Le système de retraite est un système fondé sur la répartition, ce qui signifie que les cotisations, versées par les actifs au titre de l'assurance vieillesse, sont immédiatement utilisées pour payer les pensions des retraités actuels. Ce système repose donc sur une forte solidarité entre générations. Son équilibre financier dépend du rapport entre le nombre de cotisants et celui des retraités. Les taux de croissance des revenus et de la population active occupée constituent dès lors les deux principaux facteurs d'évolution.

Pour garantir le financement des retraites, les pouvoirs publics disposent de trois instruments: l'augmentation des taux de cotisation (ce qui permet d'augmenter les recettes), l'allongement de la durée des cotisations (ce qui permet de réduire les dépenses en retardant l'âge moyen de départ en retraite) et la diminution des pensions versées (ce qui réduit les dépenses).

## **3-L'ouverture des services publics à la concurrence**

L'ouverture des services publics à la concurrence correspond à un mouvement de libéralisation, depuis 1990. Il était reproché à ces monopoles de services publics de ne pas être incités à donner leurs vrais coûts, ni à se moderniser, étant donné qu'ils ne risquaient ni la faillite ni la concurrence. L'objectif recherché est une diminution du prix des services et un fonctionnement au niveau international et non plus national.

Néanmoins, même dans un cadre privatisé et ouvert à la concurrence, les missions de service public doivent être remplies et conserver ainsi un caractère redistributif.

## Chap. IV : Conséquences de la persistance des inégalités<sup>31</sup>.

Il existe une vaste littérature décrivant les effets de l'inégalité. Ce chapitre va expliquer quelques principaux dangers associés aux hauts niveaux d'inégalité en termes de croissance économique, santé et bien-être social, et stabilité politique, en termes d'inégalités sociales. L'État utilise un instrument qui s'est progressivement développé, avec la création de la Sécurité Sociale : la protection sociale. Il s'agit de la prise en charge, par la société, des risques sociaux et de leurs conséquences économiques. Le financement de la protection sociale est réalisé par l'intermédiaire de la redistribution opérée par l'État et par les organismes sociaux.

### 6. Elle ralentit la croissance économique

Certains auteurs défendent l'idée que l'inégalité est nécessaire pour la croissance économique en se référant à l'analyse initiale de Simon Kuznets dans les années 1950. On explique cette affirmation à travers la courbe de Kuznets :

Fig. 3 : la courbe de Kuznets



- ◊ Explication de la hausse des inégalités : une première phase de l'expansion économique conduit à une augmentation des inégalités par augmentation des écarts de revenu: salaires très faibles face à un fort rendement du capital. Dans les premiers

---

<sup>31</sup> Isabel Ortiz, Matthew Cummins, *l'inégalité mondiale*, UNICEF : politique sociale et économique, Août 2012

stades de développement, lorsque l'investissement dans le capital infrastructurel et dans le capital naturel est le principal mécanisme de croissance, les inégalités encouragent la croissance en partageant les ressources en faveur de ceux qui épargnent et investissent le plus.

- ◊ Explication pour la baisse des inégalités : Au bout d'un certain niveau de croissance, l'accroissement du capital humain prend la place de l'accroissement du capital physique comme source de la croissance. les inégalités globales baissent puisque les gains de productivité permettent l'augmentation des salaires que réclament les ouvriers, ce qui réduit les inégalités, à quoi s'ajoutent la diminution des revenus de patrimoine et la création d'une protection sociale généralisée.

Les partisans de cette idée conseillent aux gouvernements à investir dans la croissance en tant qu'objectif prioritaire, convaincus que les bénéfices vont finir par atteindre les pauvres.

Cet argument repose sur les points suivants:

- étant donné que les riches épargnent davantage, une forte inégalité signifie de plus hauts niveaux d'épargne, d'investissements et de croissance future;
- la pauvreté et un marché du travail flexible maintiennent le niveau des salaires bas et encouragent les investissements ;
- la taxation sur les groupes de revenus supérieurs devrait être limitée, afin de maximiser la part du revenu disponible pour l'investissement.

Cependant les faits infirment la validité de cette position. Beaucoup d'auteurs comme : Bourguignon<sup>32</sup> et Birdsall<sup>33</sup>, ont démontré que les pays en développement ayant de forts écarts de revenus tendent à croître plus lentement.

Les pays qui ont accru leur niveau d'inégalité ont connu une plus lente croissance de leur PIB annuel par habitant. En outre la forte corrélation négative entre inégalité et forte croissance demeure pratiquement inchangée dans la plupart des pays en développement.

## 7. Elle engendre des problèmes sanitaires et sociaux

Les auteurs : Wilkinson (2010) et Pickett (2010)<sup>34</sup> étudient la relation entre l'inégalité du revenu et les problèmes sanitaires et sociaux spécifiques. Ils appliquent des tests empiriques

---

<sup>32</sup> Bourguignon, *The Poverty-Growth-Inequality Triangle*. Washington D.C.: World Bank, 2004

<sup>33</sup> Birdsall, *Why Inequality Matters in a Globalizing World*. UNU-WIDER Annual Lecture, Helsinki. 2005

sur un groupe de pays. Les résultats montrent clairement que les problèmes sanitaires et sociaux sont beaucoup plus graves dans les sociétés plus inégales. En effet, dans les sociétés plus égales les personnes :

- jouissent d'une meilleure santé,
- vivent plus longtemps,
- sont moins sujettes à des maladies mentales,
- ont de meilleurs résultats scolaires,
- utilisent moins de drogues et médicaments illégaux,
- développent moins de comportements criminels,
- bénéficient d'une meilleure mobilité sociale,
- sont moins souvent victimes de violence et
- tendent moins à être des mères adolescentes, comparées aux populations des sociétés plus inégales.

Une des contributions les plus importantes de Wilkinson et Pickett fut le développement de l'Indice International des Problèmes Sanitaires et Sociaux (IHSP, en anglais). Cet indice comprend les indicateurs suivants: homicides, incarcérations, mortalité infantile, espérance de vie, résultats en mathématiques et alphabétisation, santé mentale, obésité, mobilité sociale, taux de naissances parmi les adolescentes et le taux de confiance.

Jusqu'à présent, l'IHSP offre probablement l'aperçu le plus complet des conditions sociales dans plusieurs pays, et ce sans inclure un paramètre du revenu ce qui en fait une source idéale pour l'analyse des inégalités.

### **8. Elle génère l'instabilité politique**

Étant donné la prédominance de problèmes sanitaires et sociaux dans les sociétés plus inégales, il n'est pas surprenant de voir que l'inégalité est également liée à l'instabilité politique.

Alors que l'origine des conflits politiques varie d'un pays à l'autre, ces conflits sont généralement le résultat de graves abus sociaux, notamment à travers la lutte des classes et la perception de l'inégalité entre les groupes ethniques, sociaux ou autres. En général les

---

<sup>34</sup> Wilkinson, R. and K. Pickett, *The Spirit Level: Why Equality Is Better for Everyone*, London: Penguin Group, 2010.

sociétés inégales sont beaucoup plus sujettes à l'instabilité politique ou, en d'autres mots, tendent davantage à être déstabilisées ou renversées par des moyens inconstitutionnels ou violents, y compris la violence politiquement motivée et le terrorisme.

#### **9. Elle entraîne l'aggravation des inégalités sociales, particulièrement parmi les enfants**

En plus d'une croissance ralentie, de l'augmentation des problèmes sanitaires et sociaux, et d'une plus grande instabilité politique, l'écart entre les revenus va aggraver les inégalités sociales, particulièrement parmi les enfants.

Le Bilan de l'UNICEF en 2010 présente une analyse significative des inégalités sociales en termes de bien-être des enfants en analysant trois dimensions de l'inégalité, notamment le bien-être matériel, éducatif et sanitaire. Étant donné l'intérêt à saisir la relation existante entre revenu et différentes disparités sociales, le véritable progrès économique et social d'un pays se mesure par la manière dont il prend soin de ses enfants, notamment de leur santé et sécurité, de leur bien-être matériel, de leur éducation et socialisation, et de leur inclusion dans la société.

Les chiffres obtenus révèlent un rapport négatif fort entre un plus grand écart des revenus et de plus bas niveaux d'inégalité en matière d'éducation et de santé tels que les perçoivent les enfants eux-mêmes. De même que dans les analyses précédentes, la relation importante entre l'inégalité des revenus et d'autres inégalités sociales s'applique très certainement aux pays en développement.

L'UNICEF fournit des preuves irréfutables dans son analyse de l'enquête auprès des ménages à travers les pays en développement. Plus précisément, comparés aux enfants des foyers du quintile de revenu le plus haut dans les pays en développement, les enfants des foyers situés dans le quintile de revenu le plus bas dans ces même pays ont:

- Moins de la moitié des chances d'avoir bénéficié de soins prénataux dans l'utérus maternel
- Trois fois moins de chance d'avoir été mis au monde par du personnel de santé qualifié
- Deux fois moins de chance d'être enregistrés après leur naissance
- Presque trois fois plus de risque de souffrir d'un déficit pondéral

- Deux fois plus de risque de souffrir d'un retard de croissance
- Moitié moins de risque de dormir sous des moustiquaires traitées contre les insectes
- Presque deux fois plus de risque de ne pas être vaccinés contre la rougeole
- Deux fois plus de risque de mourir avant d'atteindre l'âge de cinq ans
- Beaucoup moins de chance d'avoir accès à des sources améliorées d'eau potable
- Moins de chance de fréquenter l'école primaire
- Beaucoup moins de chance de bénéficier d'interventions contre le paludisme
- Trois fois plus de risque de se marier avant l'âge de 18 ans (dans le cas des filles)

En somme, il existe des preuves accablantes montrant que ceux qui se trouvent au bout de la chaîne du revenu sont ceux qui risquent le plus d'être exclus des services essentiels de santé, des systèmes améliorés d'eau et d'assainissement, et de l'éducation primaire et secondaire, entre autres. En outre, dans bien des cas la dynamique des inégalités sociales peut s'exacerber avec le temps.

## **Chap. V : Rôle de l'Etat suite à l'évolution des inégalités :**

Malgré les travaux théoriques sur les liens entre la croissance et les inégalités, les réformes structurelles spécifiques qui visent à relever le niveau de vie influent la répartition de revenu. Certains choix de politique économique permettraient de promouvoir la croissance et réduire les inégalités.

### **1-Trouver un juste équilibre entre équité et croissance**<sup>35</sup>

Dans une perspective historique, Maddison<sup>36</sup> montre que l'augmentation du PIB mondial par habitant au cours des deux derniers siècles fut causée par la révolution industrielle en Europe Occidentale et aux États-Unis et quelques autres pays qui réussirent à se transformer en exportateurs stratégiques. L'extraordinaire essor du PIB dans ces pays leur permit de devenir hégémoniques et d'influencer la politique mondiale dans le sens de leurs propres intérêts.

De nombreux pays en développement n'ont pas connu la croissance attendue durant les décennies passées. Pour que les pays en développement puissent émerger, des mesures similaires en faveur d'un développement productif privilégiant la création d'emplois sont indispensables, ainsi que l'existence d'une conjoncture internationale favorable.

Dans le passé, un programme de développement ouvert à tous et promouvant l'emploi et les politiques sociales universelles fut un facteur clé pour légitimer les gouvernements et la construction nationale. Les pays récemment industrialisés comme les pays émergents ont suivi ce modèle: ils ont appliqué des politiques sociales universelles qui reçurent l'adhésion des classes moyennes tout en se concentrant sur la réduction de la pauvreté<sup>37</sup>. Cela diffère radicalement de la formule de développement standard de nos jours basée sur la croissance en faveur des quintiles de revenus supérieurs, assortie de quelques filets de sécurité bien ciblés pour secourir les plus pauvres.

---

<sup>35</sup> Isabel Ortiz, Matthew Cummins, *l'inégalité mondiale*, UNICEF : politique sociale et économique, Août 2012

<sup>36</sup> Maddison A, *The World Economy: A Millennial Perspective*. Paris: OECD, 2006.

<sup>37</sup> Mkandawire, *Social Policy in a Development Context*. Basingtoke: Palgrave Macmillan and UNRISD, 2006.

F. Bourguignon, ancien économiste en chef de la Banque Mondiale, souligne le fait que la répartition du revenu compte autant que la croissance pour réduire la pauvreté et que la redistribution est un objectif légitime de la politique gouvernementale pour compenser la tendance du marché à concentrer les ressources.

Vu sous cet angle, réduire durablement la pauvreté est une double fonction du taux de croissance et des changements dans la répartition des revenus, par lequel une répartition plus équitable tend à avoir des impacts plus rapides sur la réduction de la pauvreté que la croissance. Toutefois, cette dernière est aussi nécessaire pour la continuité du processus. Il est important de noter qu'une distribution plus égale ne s'oppose pas à la croissance, en fait elle tend à stimuler la consommation, à augmenter la productivité et contribue à maintenir la croissance elle-même<sup>38</sup>.

Trouver la meilleure combinaison d'instruments et de politiques pour assurer à la fois la croissance et l'équité reste encore une priorité pour le développement du XXI<sup>e</sup> siècle<sup>39</sup>. Si se concentrer uniquement sur la distribution peut conduire à la stagnation et aggraver la situation de la population, comme dans certains pays ayant des gouvernements "populistes", se concentrer sur la croissance peut générer de graves inégalités, comme celles que plusieurs pays ont connues pendant les dernières décennies.

## **2- Mettre l'équité au centre du programme de développement**<sup>40</sup>

Réussir à équilibrer équité et croissance exige une réforme fondamentale des processus de prise de décisions actuels. Les choix économiques tant au niveau international que national ont souvent été effectués sans considérer suffisamment leurs impacts distributionnels; s'il existe des impacts sociaux négatifs, ceux-ci peuvent être mitigés, mais l'équité et le progrès social ne peuvent être atteints de cette façon uniquement. Face à cette situation, l'alternative proposée par l'agenda des Nations Unies appelle à combiner les politiques sociales et économiques dans une relation de complémentarité et de renforcement mutuel.

---

<sup>38</sup> World Bank, *World Development Report 2006: Equity and Development*. Washington, D.C.: World Bank, 2006.

<sup>39</sup> Kanbur, R. and N. Lustig *Why is Inequality Back on the Agenda*. Paper presented at Annual Bank Conference on Development Economics. Washington D.C.: World Bank, (1999).

<sup>40</sup> Isabel Ortiz, Matthew Cummins, *l'inégalité mondiale*, UNICEF : politique sociale et économique, Août 2012

Le programme (ou Agenda) des Nations Unies en matière de développement comprend un ensemble d'objectifs adoptés au niveau mondial sur la base d'un large consensus obtenu lors de différentes conférences et sommets organisés par l'ONU au cours des deux dernières décennies. Le programme couvre des thèmes allant de l'inclusion sociale au travail décent, ainsi que du développement au financement durables. Il met l'accent sur l'appropriation par les pays de leurs stratégies de développement national, qui intègrent des politiques sociales, économiques et environnementales et établissent un cadre favorable à l'établissement de la paix/prévention des conflits, à la bonne gouvernance et aux droits de l'homme; il traite par ailleurs de questions systémiques, comme l'incidence différentielle de la globalisation et les inégalités entre et au sein des pays.

Le programme des Nations Unies en matière de développement a été établi pour refléter le souci fondamental d'équité et d'égalité entre toutes les personnes, dans leur qualité d'être humains et de citoyens (Nations Unies 2007 et 2008). Les agences des Nations Unies et d'autres organisations ont mis en œuvre ce programme durant ces dernières années.

### **3. Assainissement budgétaire**

La plupart des gouvernements lançaient des plans de relance budgétaire durant la phase initiale de la crise économique mondiale, les stimuli fiscaux furent abandonnés dans la deuxième phase et actuellement les gouvernements réduisent leurs dépenses publiques au moment où la reprise économique et sociale reste fragile.

L'analyse faite par l'UNICEF des dépenses publiques dans 126 pays en développement montre que plusieurs gouvernements se préparent à éliminer ou à retirer progressivement les mesures qui ont été prises pour faire face à la crise en 2010-11, et ce dans le cadre de leurs efforts d'assainissement budgétaire. En particulier, les autorités prévoient des coupes/ou l'établissement de plafonds dans les dépenses publiques pour les programmes sociaux, les allocations aux ménages, ainsi que les traitements et salaires.

Le BIT considère que de telles mesures d'austérité sont à l'origine des graves troubles sociaux et des manifestations de protestation publique dans plusieurs pays. En termes d'inégalité, les réductions des dépenses gouvernementales dans l'éducation de base, les services de santé et la sécurité sociale—les principales mesures de politique budgétaire rigoureuse affectant les pauvres—sont associées à la baisse des revenus et des investissements en faveur des groupes les plus défavorisés.

Une analyse publiée récemment par la revue *The Economist* constate cet effet dans un ensemble de pays développés. Après avoir examiné les changements dans les niveaux de revenu entre différentes régions dans un certain nombre de pays, *The Economist* conclut que l'inégalité des revenus entre les régions les plus riches et les régions les plus pauvres s'était accentuée depuis le début de la récession mondiale et que cette aggravation va probablement s'intensifier dans la mesure où la réduction des dépenses gouvernementales ont un impact disproportionnel sur les régions les plus pauvres. Les débats qui se déroulent actuellement dans les pays donateurs concernant la réduction de l'aide au développement doit s'inscrire également dans ce contexte.

En somme, les tendances actuelles en matière d'emploi, de prix des denrées alimentaires et des carburants, ainsi que celles des dépenses publiques ne permettent pas d'espérer de bons résultats sur le plan de l'équité. Ce dont nous avons besoin c'est une *Reprise pour Tous* qui assure que la réactivation économique se fasse au bénéfice des ménages les plus exclus, et investisse dans l'avenir de leurs membres, au lieu de perpétuer ou d'accentuer les disparités existantes.

#### 4-le programme d'investissement public<sup>41</sup>

Tous les pays doivent réorienter leurs investissements publics de manière à réaliser la réduction des inégalités économiques et sociales. En effet, Le programme d'investissements publics vise une amélioration du potentiel de croissance de long terme de l'économie. Il s'agit de renforcer l'investissement dans les secteurs prioritaires. Ces secteurs prioritaires varient d'un pays à l'autre. Cela dépend des objectifs visés par chaque nation.

Compte tenu des objectifs fixés, quelques questions méritent d'être soulevées :

- Comment ces investissements devront-ils être répartis entre la recherche agricole, l'irrigation, les routes rurales, la santé, l'éducation, les subventions pour les intrants agricoles, la création d'emplois et la consommation alimentaire ?

---

<sup>41</sup> Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, *politique d'investissement public en faveur des pauvres*, 2005

- Les investissements publics doivent-ils aller aux régions dynamiques, bénéficiant d'un meilleur potentiel de croissance, ou bien aux régions moins privilégiées, où vivent une grande partie des populations les plus pauvres ?
- Quelles réformes des institutions, des dispositifs législatifs et du système de gouvernance peuvent garantir que les dépenses publiques soient les plus efficaces possible ?

Ces questions soulignent certains défis auxquels les PED font face pour la promotion des politiques de croissance économique. Le « Programme d'investissements publics en faveur des populations pauvres » est entrepris en partenariat avec les gouvernements, le secteur privé, la société civile et les institutions internationales. Sa mission est de mener des recherches, d'une part, sur le rôle des investissements publics et, d'autre part, sur les stratégies permettant de mieux associer les investissements et les politiques publiques avec les objectifs de développement.

### a- notion d'investissements publics

Les dépenses publiques sont utilisées par les gouvernements pour réaliser leurs objectifs de croissance économique et d'équité. Elles prennent souvent la forme d'investissements de long terme dans la recherche développement, l'éducation et les infrastructures (routes, électricité, télécommunications et eau) ; de dépenses sociales de court terme dans la santé, la sécurité sociale et les subventions directes aux ménages pauvres. Des études ont montré que les investissements publics dans le secteur agricole et les zones rurales contribuent de manière essentielle à la réduction des inégalités et à la croissance économique. Dans de nombreux pays, cependant, les budgets destinés à l'agriculture et au secteur rural ont été fortement réduits sous les effets des réformes macro-économiques et des programmes d'ajustement structurel, des baisses des prix internationaux des marchandises ; ainsi que des réductions des investissements privés et de l'aide au développement dans le secteur agricole. Ces coupes budgétaires ont non seulement des conséquences négatives sur les futurs gains de productivité et les approvisionnements alimentaires, mais ralentissent également les progrès accomplis dans la réduction des inégalités, tout en accélérant la dégradation des ressources naturelles.

Dans ces conditions, les gouvernements sont en difficultés à faire un usage sélectif de leurs ressources financières limitées, et fréquemment en déclin, pour réaliser leurs objectifs de croissance économique.

Lorsque les décideurs arrêtent une répartition des dépenses publiques permettant d'augmenter la croissance économique et de réduire les inégalités, ils ont besoin de bien comprendre comment les investissements publics se traduisent en termes de développement.

Dans de nombreux cas, il leur est indispensable de disposer d'une meilleure information sur la manière d'améliorer les performances des institutions chargées de la mise en place des investissements publics. C'est pourquoi il faut mettre en place un programme sur les investissements publics en direction des populations pauvres. Ce programme comporte des actions de recherche orientées sur les politiques économiques ainsi que des activités de renforcement de capacité et d'information sur les politiques.

Les objectifs du programme s'étalent sur plusieurs points :

- Suggérer des options de politique économique basées sur la recherche, pouvant servir la conception de stratégies (telles que des stratégies de réduction de la pauvreté) et les décisions en matière d'investissements publics.
- Mettre en place un mécanisme de définition des priorités qui ciblerait les secteurs les plus susceptibles de susciter la croissance et la réduction de la pauvreté.
- Mener des recherches sur les mécanismes de mobilisation des ressources publiques et privées.
- Explorer le rôle de la gouvernance dans les dépenses publiques et la fourniture des services publics.
- Renforcer les compétences analytiques des institutions de recherche à l'échelle nationale, à travers les formations et des collaborations.
- Aider les institutions internationales d'aide au développement à déterminer leurs priorités et améliorer les performances de leurs financements.

Les bénéfices des investissements publics varient selon le type d'investissement et selon les régions, y compris à l'intérieur d'un même pays. Cela implique qu'il est possible d'augmenter la croissance économique et de réduire la pauvreté en ciblant les investissements par région.

Dans la plupart des PED, la recherche agricole, la santé et l'éducation constituent les secteurs de dépenses publiques les plus efficaces qu'il faut promouvoir afin d'atteindre une croissance économique et réduire la pauvreté. De plus, ce sont dans les zones les moins développées que les investissements réalisés ont le plus grand impact économique et conduisent à la plus forte réduction des inégalités.

### b- le financement du programme d'investissement public

Le programme d'investissement public influence l'objectif de croissance à long terme. Les infrastructures de base constituent une assise physique indispensable au fonctionnement normal de l'économie. Ils font partie des facteurs primordiaux d'attractivité des investissements internes ou étrangers. De ce fait, l'effort d'investissement du secteur public doit être maintenu à un niveau suffisamment élevé afin de soutenir l'activité économique et accompagner l'action de développement menée par l'Etat dans les différents domaines. L'Etat s'engage alors à mettre en place les infrastructures de base telles que les barrages, les routes, les établissements d'enseignement, les formations hospitalières, les équipements hydro-agricoles etc... On peut dire que ce sont des infrastructures orientées directement vers les besoins des secteurs productifs mais ils visent également la réduction des inégalités dans ces différents domaines.

Pour mettre en place ce programme, un plan d'ajustement structurel doit être effectué avec un vaste programme de réformes destinées à réduire les déséquilibres internes et externes. En général, cela s'effectue à travers la modernisation du système fiscal, la déréglementation des prix, libéralisation du commerce...

### **10. la lutte contre la discrimination<sup>42</sup>**

Les fondements des politiques de lutte contre les inégalités se réfèrent en général à la notion de justice sociale. Cette conception de justice se relie à « l'égalité » : égalité de droit, égalité de situation, égalité de chance. Dans la partie précédente, on a vu que les pouvoirs publics assurent la justice sociale à travers la fiscalité, la redistribution et la protection sociale.

---

<sup>42</sup> Sciences économiques et sociales. Terminale ES enseignement spécifique. Thème n°1, *justice sociale et inégalités*. Juin 2012

Dans le cadre des sociétés démocratiques, il est difficile pour des pouvoirs publics de prétendre contribuer à une société plus juste sans en même temps affirmer une égale considération pour tous les citoyens. Dans cette perspective, on peut distinguer les différentes dimensions de l'égalité : égalité des droits, égalité des situations ou égalité des chances.

On peut chercher d'abord à assurer l'égalité des droits, l'égalité devant la loi, qui est largement garanti dans les sociétés démocratiques, même si des débats subsistent.

Mais on peut aussi garantir le caractère effectif de cette égalité des droits, en luttant contre les discriminations. La discrimination se définit comme un traitement de manière différenciée des individus en fonction de leur appartenance à des catégories spécifiques.

Cet objectif d'égalité des chances peut s'entendre à plusieurs niveaux. Le degré minimal d'égalité des chances, c'est l'absence de discriminations : toutes les positions sont offertes à tous les individus. On peut donc penser qu'il faut aussi assurer un accès égal aux opportunités réelles de réussir. On peut penser avec Rawls que la distribution des talents et des volontés individuelles soit mise au service des plus démunis.

Il faut souligner que l'égalité des situations reste un objectif important des politiques publiques. Dans ce cas, les politiques visent à réduire les inégalités de situation : redistribution des revenus, politiques de développement des régions défavorisées.

Mais dans d'autres domaines, c'est carrément l'égalité des situations qui est visée. Par exemple dans le domaine de l'éducation : la culture commune ou dans le domaine sanitaire : accès égal aux soins médicaux quel que soit le revenu ou le lieu de résidence. E. Maurin considère que la meilleure façon d'assurer l'égalité des chances de réussite scolaire est d'œuvrer à une plus grande égalité des situations (en matière de logement et de revenu notamment).

## **Conclusion**

L'inégalité est un frein à la croissance économique et remet en cause la stabilité démocratique. Elle est considérée comme un sujet délicat du point de vue politique qu'économique. Elle se manifeste sur de multiples facettes. De manière plus simple, il y a l'inégalité économique et l'inégalité sociale. Pour l'Etat, plusieurs moyens sont à sa disposition dans la réduction des inégalités mais la fiscalité demeure la meilleure option, notamment par la progressivité de l'impôt.

La politique fiscale se montre défaillante, surtout dans les pays du tiers monde comme Madagascar. D'autres moyens ont été avancés pour résoudre le problème : la protection sociale.

Mais, le regain de l'inégalité à partir de la fin des années 1980 conduit les pays du monde à y prêter beaucoup plus d'attention. Les principaux organismes de développement commencèrent à produire des publications sur le thème de l'inégalité comme les Nations-Unies, le PNUD, Le FMI, l'UNICEF, La Banque Mondiale... La volonté unanime des institutions internationales de comprendre et mettre l'accent sur les disparités en matière de revenu indique que désormais l'inégalité ne peut plus être évitée dans les débats de politique du développement.

En tout cas ce programme de développement vise à trouver le juste équilibre entre la croissance et les progrès du développement équitable.

### Listes tableaux :

**Tableau n°1** : Distribution des salaires mensuels nets à temps complet en 2009 en France

**Tableau n°2** : Répartition des diplômes selon les diplômes du père (en %) :

**Tableau n°3** : la situation de la pression fiscale entre 1996 et 2005 :

**Tableau n°4** : Évolution de la répartition des recettes de la DGI par régions de perception

2005-2008

**Tableau n°5** : Structure des recettes fiscales intérieures, DGI, 2005-2008 :

**Tableau n°6** : Recettes des 10 principaux impôts perçus par la DGI, 2008

(Montant en milliard d'Ar)

**Tableau n°7** : Recettes des 5 impôts les moins importants perçus par la DGI, 2008 :

**Tableau n°8** : Évolution des plus/moins importants Impôts perçus par la DGI, 2005-2005 :

**Tableau n°9** : Valeur estimée des Indices de Gini Mondiaux, 1820-2002

### Listes graphiques :

**Fig. 1** : courbe de Lorenz

**Fig.2** : La courbe de Laffer

**Fig. 3** : la courbe de Kuznets

# Bibliographies

## Ouvrages et articles

- ATKINSON Tony, GLAUDE Michel, OLIER Lucile, PICKETTY Thomas, *inégalité économique*, la documentation française. Paris, 2001. ISBN : 2-11-004897-2
- Birdsall, *Why Inequality Matters in a Globalizing World*. UNU-WIDER Annual Lecture, Helsinki. 2005
- BOUDON Raymond, *L'Inégalité des chances*, 1973
- BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *Les Héritiers, les étudiants et la culture*, 1964
- BOURGUIGNON, *The Poverty-Growth-Inequality Triangle*. Washington D.C.: World Bank, 2004
- Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, *politique d'investissement public en faveur des pauvres*, 2005
- KANBUR, R. and N. LUSTIG, *Why is Inequality Back on the Agenda*, Paper presented at Annual Bank Conference on Development Economics. Washington D.C.: World Bank, 1999.
- MADDISON A, *The World Economy: A Millennial Perspective*. Paris: OECD, 2006.
- MILANOVIC, B, *Global Inequality and the Global Inequality Extraction Ratio: The Story of the Past Two Centuries*. Policy Research Working Paper 5044. Washington D.C.: World Bank. 2009.
- MKANDAWIRE, *Social Policy in a Development Context*. Basingtoke: Palgrave Macmillan and UNRISD, 2006.
- OCDE, *inégalité de revenu et croissance : le rôle des impôts et transferts*, Département des Affaires économiques, Organisation de coopération et de développement économiques
- ORTIZ Isabel, CUMMINS Matthew, *l'inégalité mondiale*, UNICEF : politique sociale et économique, Août 2012
- RAWLS John, *A Theory of Justice*, Harvard University Press, 1971.
- Réunion ministérielle de l'OCDE, *Lutter contre les inégalités*, Forum, Paris, 2 mai 2011

- Sciences économiques et sociales. Terminale ES Enseignement spécifique Champ scientifique (Regards croisés) Thème n°1 : Justice sociale et inégalités
- Service d'Analyse Economique et Fiscale, *Bulletin fiscal annuel 2008*, Décembre 2009
- TOCQUEVILLE Alexis de, *De la démocratie en Amérique*, 1840
- WILKINSON, R. and K. PICKETT, *The Spirit Level: Why Equality Is Better for Everyone*, London: Penguin Group, 2010.
- World Bank, *World Development Report 2006: Equity and Development*. Washington, D.C.: World Bank, 2006.

### **Mémoires et thèses**

- MILES Corak, *Une politique fiscale favorable à l'égalité et à la mobilité sociale*, Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la chambre des communes, 25 avril 2013
- RAHARIVOLOLONA Victoire, *Les effets économiques des impôts*, Mémoire de maîtrise ès- sciences économiques, année 2010.
- RAJAONIRISON Vola Marielle, *politique fiscale et investissement : le cas de Madagascar*, Université Paul Cézanne Aix Marseille, DEA finances publiques et fiscalités, 2004
- RANAIVOARIVONY Irzhy, *Inégalités et politique de redistribution : analyse à travers le budget de l'Etat*, Mémoire de maîtrise ès- sciences économiques, année 2010.
- RANDRIANANTENAINA Onésime Valentin, *Prévision des recettes fiscales et analyse des résultats*, Mémoire de fin d'étude, ENAM

### **Sites internet**

- [www.dgi.gov.mg](http://www.dgi.gov.mg)
- [www.latoupie.com](http://www.latoupie.com)
- [www.wikipédia.com](http://www.wikipédia.com)

**Nom :** HARINOSINIRINA

**Prénom :** Jean Noël

**Titre :** « La politique fiscale et la réduction des inégalités »

**Nombre de pages :** 59

**Tableaux :** 09

**Graphiques :** 03

#### **Résumé :**

L'inégalité est un problème économique qui mérite d'être soulevé. Alors que la croissance est l'objectif de toute nation, elle peut être source d'inégalité. Toute politique doit être orientée vers la croissance tout en visant la réduction des inégalités. La politique fiscale est l'outil privilégié dans cette lutte. Mais elle n'est pas suffisante.

Actuellement, les principaux organismes de développement commencent à mettre l'accent sur le thème de l'inégalité en effectuant des publications visant à le réduire. Et désormais l'inégalité ne peut plus être évitée dans les débats de politique du développement.

**Mots-clés :** redistribution, inégalités, impôt progressif, transfert.

**Encadreur :** le Professeur **RAVELOSON** Andriamihaja Harimisa

**Contact de l'auteur :** 034 76 038 82